



HAL
open science

De l'esthétique environnemental au paysage environnemental : évolution du paradigme et enjeux contemporains pour le paysagiste

Constance Freche

► **To cite this version:**

Constance Freche. De l'esthétique environnemental au paysage environnemental : évolution du paradigme et enjeux contemporains pour le paysagiste. Sciences du Vivant [q-bio]. 2019. dumas-02404089

HAL Id: dumas-02404089

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02404089>

Submitted on 11 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Année universitaire : 2018-2019

Spécialité :

Paysage

Spécialisation (et option éventuelle) :

Projet de Paysage : Sites et Territoires

Mémoire de fin d'études

- d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

De l'esthétisme environnemental au paysage environnemental : évolution du paradigme et enjeux contemporains pour le paysagiste

Par : Constance FRECHE

Soutenu à Angers le 19/09/2019

Devant le jury composé de :

Président : JARENO Chloé

Maître de stage : GUENNEC Florence

Enseignant référent : JOLIET Fabienne

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST



Ce document est soumis aux conditions d'utilisation
« Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France »
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

REMERCIEMENTS

Je souhaite dans un premier temps remercier l'équipe de l'agence TER dans son entièreté. Celle-ci m'a suivie et enseignée tout au long de mon semestre de stage. Sa démarche de projet, ses convictions et sa détermination ne cesseront de m'inspirer et de nourrir ma pratique de paysagiste.

Je souhaite également remercier ma tutrice de mémoire, Fabienne Joliet, qui m'a aidée à « détricoter » mes réflexions. Je la remercie d'avoir nourri mon projet et de l'avoir éclairé au fil de nos échanges. Sa patience, sa pertinence et son écoute m'ont permis de prendre conscience de thématiques nouvelles que j'espère continuer à développer au fil des années à venir.

Je tiens également à remercier mes anciens maîtres de stage, collègues (et maintenant amis) pour leur patience, leur attention, leur pédagogie et leur dynamisme. J'espère qu'ils continueront à encourager et inspirer leur équipe comme ils l'ont si bien fait lors des moments passés ensemble.

Évidemment, je remercie mes parents, mon frère et mes amis pour leur soutien, leur encouragement, leur écoute et leur bonne humeur tout au long de mon parcours scolaire et, d'autant plus lors de ces six derniers mois. Je tiens à remercier plus particulièrement ma mère qui a eu la patience de relire entièrement ce mémoire. Je la remercie également de son soutien indéfectible dans les moments de découverte et d'enthousiasme autant que dans les phases de doute et de démotivation.

LISTE DES ABREVIATIONS

AVP = Avant-Projet

CCSTI = Centre-Sciences Centre Culturel Scientifique et Technique

GPU = Grand Prix de l'Urbanisme

MECILOR = MEmoire Culutrelle et Industrielle de LORraine

GLOSSAIRE

Hippocratism = Courant de pensée assimilé aux travaux d'Hippocrate au XIXe siècle

Ecole de Chicago = premier groupe d'études en sociologie fondée aux États-Unis, dans la ville de Chicago, à la fin du XIXe siècle ; école précurseure en termes de recherches sur la sociologie urbaine

Ecovention = terme issu de la fusion entre Ecologie et Intervention désignant une forme d'art écologique initié à la fin du XXe siècle ; assimilé au Land Art, il s'en détache par le rapport poussé entretenu avec les enjeux environnementaux des œuvres

LISTE DES FIGURES

Fig. 1 - Coloration de façade sur un bâtiment HLM à Uckange par Bernard Lassus - Auteur : Monika Nikolic © - Source : Villes-paysages, couleurs en Lorraine, Bernard Lassus (1989)

Fig. 2 - Piazza Metalica au coeur du site industriel - Auteur : Latzundpartner© - Source : [5]

Fig. 3 - Mise en scène des installations sur le canal de l'Old Emscher - Auteur : Latzundpartner© - Source : [6]

Fig. 4 - Une végétation horticole au sein d'une ancienne zone de stockage de déchets - Auteur : Latzundpartner© - Source : [7]

Fig. 5 - Localisation du site du Haut Fourneau U4 au sein du réseau routier et ferroviaire - Auteur : Agence TER© - Source : AGENCE TER, 2015.

Fig. 6 - «Tous les Soleils» de Claude Levêque- Auteur : ADAGP Claude Levêque© - Source : [9]

Fig. 7 - Illustration des divers usages du projet et du rapport avec le vécu - Auteur : Agence TER© - Source : AGENCE TER, 2015.

Fig. 8 - Mise en perspective de la monumentalité du Haut Fourneau U4 par comparaison avec la Cathédrale de Chartres - Auteur : Agence TER© - Source : AGENCE TER, 2015.

Fig. 9 - Ilôt de biodiversité inaccessible au sein du Parc Matisse à Lille - Auteur : Office du tourisme de Lille© - Source : [10]

Fig. 10 - Perspective projet : Mise en avant des îlots de végétation et de la structuration par les axes routiers- Auteur : Agence TER© - Source : AGENCE TER, 2014.

Fig. 11 - Structuration végétale du projet sous forme de nodes rappelant le concept de dispersion «Stepping stones» - Auteur : Agence TER© - Source : AGENCE TER, 2014.

LISTE DES TABLEAUX

Tab. 1 - Tableau des grandes phases de reconversion -Auteur : Simon Edelblutte - Source : EDELBLUTTE, 2014

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I - Extrait de la palette végétale des nodes (source : Agence TER)

AVANT-PROPOS

Structure d'accueil

J'ai effectué mon stage de fin d'études au sein de l'agence TER. Connue et reconnue pour ses projets de paysage innovants en France et à l'international, j'ai eu la chance de me nourrir des projets passés et en cours tout au long de mon parcours au sein du bureau d'études lors de ces quelques mois. Le travail du trio fondateur de l'agence : Henri Bava, Michel Hössler et Olivier Philippe, a toujours été une source d'inspiration et d'admiration. Travailler au sein de cette équipe transdisciplinaire et internationale a permis d'ancrer en moi des fondements de projet et de réflexion qui me suivront dans mon parcours de paysagiste. En effet, au travers de ses 30 années d'expérience, l'agence a su développer une démarche paysagère mêlant esthétisme et réflexion écosystémique. Le travail de l'Agence TER sur l'écosystème urbain lui a valu le Grand Prix d'Urbanisme 2018, une consécration du travail mis en œuvre et des convictions qu'ils ont su affirmer.

L'agence TER possède plusieurs bureaux à travers le monde. Le cœur historique de l'agence se situe à Paris, à proximité de la place de la République. Ce bureau compte une quarantaine de collaborateurs aux nationalités et aux parcours variés. Des pôles internationaux existent également. Fondés pour le suivi de projets spécifiques, ils permettent à l'agence de travailler et de suivre des projets en Europe (agences de Barcelone et Karlsruhe), en Asie (agence de Shanghai) et, plus récemment, aux Etats-Unis (agence de Los Angeles).

Missions principales

Incluse dans la démarche de projet de l'agence, j'ai eu la chance d'assister les chefs de projets sur divers dossiers en cours ainsi que sur des concours. Néanmoins, j'ai pu suivre un projet plus particulièrement : l'aménagement du quartier Anfa à Casablanca. En phase PRO, le projet urbain vient hiérarchiser et structurer les axes du quartier au travers d'une palette végétale stratifiée. Au cours du stage, j'ai également pu suivre le projet d'aménagement du Village Olympique de Saint-Denis en vue de l'accueil des Jeux Olympiques de 2024 à Paris. Arrivée lors de la phase AVP, mon travail a été d'assister l'équipe sur le choix de la palette végétale en ma qualité de paysagiste. Ces missions m'ont permis d'appréhender la démarche de conception de l'Agence TER et la philosophie développée par celle-ci au fil des années. C'est tout naturellement que ces projets ont nourri et amorcé mon mémoire de fin d'études et, plus largement, ma pratique de paysagiste.

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 1 |
| I – Le triptyque « Esthétique – Environnement - Paysage » ou la naissance d'un état de pensée reliant subjectif et objectif | 3 |
| 1. Les origines d'un nouveau courant de pensée | 3 |
| a) <i>Arts et Sciences : deux disciplines définitivement opposées en Occident ?</i> | 3 |
| b) <i>L'Hygiénisme ou l'amorce d'une esthétisation de l'espace</i> | 3 |
| c) <i>De la notion d'écologie urbaine à celle d'écologie du paysage</i> | 4 |
| 2. Réciprocité entre environnement et esthétique : le nouveau paradigme du XXIe siècle..... | 5 |
| a) <i>Approche philosophique : contemplation et beauté de l'environnement</i> | 5 |
| b) <i>Approche scientifique : définition d'un nouveau courant de pensée</i> | 6 |
| 3. Evolution des pratiques de paysagiste et convergence vers un nouveau paradigme | 8 |
| 4. Grand Prix de l'Urbanisme 2018 : le paysagiste au centre de la réflexion | 10 |
| a) <i>Agence TER : fonder le projet sur un socle vivant</i> | 10 |
| b) <i>Agence TER : imbriquer histoire et géographie au centre de la démarche de projet</i> | 11 |
| c) <i>Agence TER : des projets qui transfigurent des outils d'aménagement</i> | 11 |
| II- Le projet de paysage comme révélateur de mutations sociales et environnementales : cas des requalifications d'espaces industriels post crise du XXe siècle | 12 |
| 1) Les mutations des espaces industriels comme révélateur du rapport entre environnement et société | 13 |
| a) <i>L'industrialisation comme naissance d'un territoire</i> | 13 |
| b) <i>Une crise économique source de crise identitaire</i> | 13 |
| c) <i>Des résultats contrastés selon les territoires</i> | 14 |
| 2) Bernard Lassus ou une approche plastique du tissu urbain..... | 15 |
| 3) Agence Latz ou la mise en valeur du patrimoine industriel | 16 |
| 4) Agence TER : une approche mémorielle des sites industriels pour soigner les populations..... | 18 |
| a) <i>Histoire du site : de l'industrialisation triomphante à la dépression</i> | 18 |
| b) <i>Un contexte favorable au projet de revitalisation</i> | 18 |
| c) <i>Agence TER : l'usager au centre de la réflexion</i> | 19 |
| III - D'un Esthétisme environnemental à un paysage environnemental : glissement du paradigme face aux enjeux de mutation des espaces urbains au XXIe siècle | 21 |
| 1) Mouvement de l'espace urbain et mutation des approches | 22 |
| a) <i>De l'écologie urbaine à la « ville durable » : polysémie et regards croisés sur les mutations urbaines</i> | 22 |
| b) <i>Gilles Clément : un nouveau regard sur les espaces urbains délaissés</i> | 22 |
| 2) La place de Les Glories Catalanes à Barcelone : exemple de fonctionnement d'un écosystème urbain selon l'Agence TER | 24 |
| a) <i>Une approche verticale des espaces urbains</i> | 24 |
| b) <i>Place de Les Glories Catalanes à Barcelone : contextualisation du projet</i> | 25 |
| c) <i>Les nodes de biodiversité : concept de puits de vie et bénéfiques pour le projet</i> | 26 |
| d) <i>Puits de vie : standardisation et limites du principe</i> | 27 |
| CONCLUSION | 28 |
| BIBLIOGRAPHIE | 29 |
| SITOGRAPIE | 31 |

INTRODUCTION

Les enjeux liés aux changements climatiques sont au premier plan dans nos sociétés contemporaines. De nombreux domaines sont concernés et voient leurs pratiques évoluer. Situé à l'interface entre sociologie, environnement, art ou encore économie, le domaine du paysage est directement impacté par les enjeux de transition.

Le paysage est une traduction spatiale de nos modes de vie et de nos habitudes de consommation. On considère que « la beauté des paysages et la spiritualité sont aussi des contributions de la nature à notre bien-être. On les appelle des services culturels ». (SANGUET, 2018)

Paradoxalement, ce sont les actions anthropiques qui sont pointées du doigt lorsque l'on parle de détérioration de l'environnement, à considérer comme bien commun. Ces actions de l'Homme imposent une pression sur les paysages et les différents écosystèmes qu'ils abritent. On considère que 38 à 46% des espèces végétales, animales et des champignons viendraient à disparaître d'ici 2050 si la courbe actuelle restait constante [1]. Donc, la perte de biodiversité au travers d'une détérioration des réserves génétiques impacte directement le paysage. Les connexions entre milieux s'amenuisent, entraînant une détérioration des brassages génétiques essentiels à l'adaptation des espèces et à la diversité en règle générale. Face à ces modifications de nos milieux de vie, le rôle du concepteur paysagiste est à questionner et à mettre en parallèle avec celui joué par l'ingénierie écologique.

Au cours des précédentes décennies, l'ingénierie écologique s'est cantonnée à des études d'impact et des préconisations techniques visant à protéger, restaurer ou reconstruire des écosystèmes. C'est l'essence même de cette discipline mêlant technique d'ingénierie et écologie scientifique. Une approche de l'environnement, donc, qui reste techniciste et pragmatique. A l'opposé, les notions de paysage sont rattachées à des valeurs artistiques, des clés d'entrée sensible et, de ce fait, peu objectives. Par conséquent, l'approche paysagère trouve difficilement sa place dans les projets environnementaux. Ces deux domaines semblent donc fondamentalement en opposition. Or, la dissociation de ces deux approches mène à une dissociation du projet et des usagers.

Ainsi, on peut se demander quel lien le paysagiste peut créer entre l'utilisateur et son environnement. Et a contrario, quel impact la méconnaissance du scientifique sur l'utilisateur a sur la conduite de projet et le succès de ce dernier. En somme, il faut se demander comment la prise en compte des données sociologiques peut entrer en jeu dans le projet et donner une nouvelle dimension à la transition écologique. Ne parle-t-on pas de transition socio-climatique ?

En réponse aux questionnements et divergences que soulèvent les pratiques pragmatiques vis-à-vis de pratiques sensibles et artistiques, le mouvement d'Esthétisme environnemental émerge au début du XXI^e siècle. Il soulève le lien entre esthétique (subjectif) et environnement (objectif). En découle une pratique du paysage et de l'environnement à associer : on pourra parler de paysage environnemental du point de vue des pratiques du concepteur paysagiste ou, en parallèle, d'environnement paysager du point de vue des environmentalistes.

Au regard de ces réflexions et de ces constats, la problématique suivante est soulevée :

Dans quelles mesures le concepteur paysagiste peut-il faire converger l'esthétisme et l'environnement au travers du concept de Paysage environnemental afin d'accompagner les transitions sociales et environnementales au XXI^e siècle ?

Cette réflexion vient se nourrir de l'expérience acquise au sein de l'Agence TER. Ce bureau d'études parisien, élu Grand Prix de l'Urbanisme en 2018, mène depuis plusieurs années une réflexion sur la réintroduction d'écosystèmes au sein de ses projets. La démarche de projet se positionne à l'interface entre esthétique et démarche engagée et écologiste. Le vivant, au sens large, est le cœur de la démarche de conception. Nourri et influencé par cette vision du paysagiste, le présent mémoire vient s'appuyer, entre autres, sur la démarche élaborée par l'Agence TER au travers de projets exemples.

Afin de répondre à la problématique et aux questionnements soulevés précédemment, le mémoire sera structuré en trois parties.

Dans un premier temps, il traitera de l'Esthétique environnementale afin de définir ce concept, son origine

et de mettre en lumière les enjeux qu'il soulève dans les pratiques contemporaines du paysagiste. Pour ce faire, on viendra présenter un corpus bibliographique non exhaustif. On mettra en avant la naissance de ce mode de pensée et l'amorce qu'il joue dans la mise en place du paysage environnemental. On viendra également présenter la démarche de projet de paysagistes contemporains et notamment la démarche de l'Agence TER.

Dans un second temps, le mémoire viendra traiter l'exemple des espaces industriels. Ces derniers sont les premiers exemples des mutations sociales, environnementales et économiques qui s'opèrent depuis le milieu du XXe siècle en Occident. Les espaces industriels en mutation sont les sujets les plus pertinents pour introduire la naissance du lien entre esthétique et environnement. Au travers de projets menés par des agences européennes et en s'appuyant sur la requalification des espaces industriels à Uckange, le mémoire viendra porter un regard critique sur les démarches entreprises. Cette analyse mettra en lumière également les premières évolutions du mouvement d'Esthétique environnementale.

Dans un troisième temps, le mémoire viendra introduire les enjeux récents de mutation des espaces urbains. Les exemples de projets resteront situés en Europe. Ces espaces du quotidien sont en perpétuelle évolution. Néanmoins, l'évolution est d'autant plus importante et pressante qu'elle se couple aux enjeux de transition écologique et sociologique. On mettra en lumière le potentiel du concepteur paysagiste dans cette nouvelle forme de mutation et l'on justifiera le glissement du paradigme « Esthétique environnemental e » vers « Paysage environnemental ».

I – Le triptyque « Esthétique – Environnement - Paysage » ou la naissance d'un état de pensée reliant subjectif et objectif

1. Les origines d'un nouveau courant de pensée

a) Arts et Sciences : deux disciplines définitivement opposées en Occident ?

Arts et Sciences sont deux disciplines au rayonnement propre. Les Arts englobent une multitude de sous-disciplines ayant leurs propres codes et leur propre histoire : la peinture, le cinéma, la photographie, la littérature, etc. Les Arts sont un domaine comparable à un arbre dont la couronne ramifiée amène à diverses propositions aux caractéristiques propres mais dont le socle commun, la sève les alimentant, reste la sensibilité individuelle, le goût, l'histoire de chacun. Chaque individu interprète et prend part aux mouvements artistiques, aux œuvres, via son interprétation personnelle, que cette œuvre soit vécue individuellement ou collectivement. Les Arts se positionnent sur des notions personnelles donc subjectives. Ces notions se basent sur la relation ténue de l'artiste et du spectateur. L'artiste propose une interprétation de son environnement via ses propres sensibilités. Le spectateur reçoit l'œuvre de l'artiste via sa libre interprétation pour s'en nourrir et la faire évoluer.

Les Sciences peuvent également être comparées à un arbre. Elles possèdent de nombreux sous-domaines : les mathématiques, la géographie, la physique, etc. Néanmoins, la comparaison avec les Arts se trouve vite limitée par l'axiome des Sciences et ce qui les nourrissent et les régissent. Le domaine des Sciences est équitable et objectif. Les valeurs sont codifiées afin que l'interprétation des données et des faits soit unitaire pour chacun des individus. La réponse faite par un chercheur sur une problématique est régie par une démonstration et une logique qui assurent la véracité de la solution. Les Sciences se nourrissent des recherches de chacun par une construction et un affinement progressif des réponses données.

Arts et Sciences semblent donc intrinsèquement opposés. Les Arts sont subjectifs : ils grandissent par un va-et-vient des idées et des concepts, par une réinterprétation perpétuelle des idées. Les Sciences sont objectives : elles se basent sur des faits tangibles et impliquent des démonstrations véridiques. L'évolution des Sciences se nourrit de faits passés vérifiés permettant la construction, la démonstration, de faits plus précis.

Au XIXe siècle, les différences entre Arts et Sciences sont perçues comme des divergences. Ainsi, les deux domaines sont opposés. La culture occidentale se construit autour de cet antagonisme.

b) L'Hygiénisme ou l'amorce d'une esthétisation de l'espace

Dès le XVIIIe siècle, les enjeux de santé publique sont croissants. Les villes et leur environnement sont pointés du doigt. Urbanisme et santé sont intrinsèquement liés et vont se nourrir au cours des décennies suivantes. Le Traité des airs, des eaux et des lieux d'Hippocrate (1844) vient cristalliser la pensée de nombreux scientifiques concernant l'impact de l'environnement et du lieu sur la santé des individus. La ville est perçue comme un espace délétère. Cette pensée s'appuie sur l'expansion des recherches sur les mécanismes respiratoires qui met en avant l'importance de l'air dans la transmission de maladies. Le sol et la terre sont perçus comme les sources des maux. L'eau est également considérée comme source et vecteur de « miasmes ». Les activités urbaines se mêlent sans distinction au sein de villes étroites et perméables. Face à cette confusion générale et à la perception de la dégradation de l'environnement, la ville doit être repensée et reformée. Ainsi, le XIXe siècle est marqué par l'Hygiénisme. Ce courant de pensée tend à distinguer les usages et les pratiques afin de les répartir au sein des espaces, dans l'idée que l'ordre est source d'hygiène et donc de salubrité publique. (BARLES, 2011)

La mission de requalification de la ville est confiée aux ingénieurs formés aux sciences, et notamment aux sciences hydrauliques. La ville est repensée pour gérer au mieux l'ensemble des flux qui s'y rencontrent et se mêlent. Ainsi voient le jour les premiers réseaux de gestion des eaux, les premières voiries modernes permettant de gérer autant les flux hydrauliques que répartir les flux humains et les

usages. Les sols sont pavés et imperméabilisés ; ce qui réduit les échanges avec le sol, considéré comme le terreau des maladies urbaines. Les rues sont également élargies dans l'optique d'améliorer les flux d'airs. (BARLES, 2011)

Confortée par les recherches sur l'air et la végétation, la perception de l'arbre évolue. Autrefois considéré comme source de maladie du fait de l'humidité qu'il apporte, l'arbre devient un allié dans l'amélioration de la qualité de l'air.

Ainsi, les enjeux de santé publique viennent introduire l'arbre au sein des aménagements urbains : les boulevards sont plantés, de nombreux mails et parcs sont créés. L'espace public devient un lieu fort du paysage social. A Paris, il est demandé à Haussmann, Alphand puis Forestier d'aménager des squares et des promenades plantées et de les disposer au travers de la ville, au sein des différents quartiers, dans un souci d'égalité urbaine (EMELIANOFF, 2000).

Ainsi, autour d'une problématique de salubrité, les villes se transforment aux XIXe et XXe siècles. L'espace public est repensé par des ingénieurs et des architectes et il devient un espace essentiel de la vie publique. Le paradigme de la ville subit une première transition fondamentale : l'espace public n'est plus un lieu d'insécurité mais un espace de vie salubre et moderne répondant aux exigences des urbains.

L'esthétique des lieux n'est pas le fondement de l'état de pensée hygiéniste mais en reste une conséquence. Elle sert le bien-être des individus et doit permettre de réduire les maladies physiques et mentales. Cet état de pensée résonne encore actuellement comme une référence en termes d'aménagement urbain.

Les termes de bien-être en ville, de végétalisation et d'aération des espaces urbains sont plus que jamais d'actualité et prennent racines dans les fondements de l'Hygiénisme. Néanmoins, la terminologie et les attentes évoluent avec la société et les enjeux urbains actuels. C'est ainsi que l'on parle dorénavant d'écologie urbaine.

c) De la notion d'écologie urbaine à celle d'écologie du paysage

Au XXe siècle, les concepts issus de l'Hygiénisme évoluent au sein des tissus urbains. L'histoire et les progrès scientifiques tendent vers une nouvelle approche de la ville. Le terme d'écologie urbaine apparaît dès 1925 à Chicago, au sein d'un noyau de chercheurs et étudiants en sociologie, qui étudient les transitions urbaines au sein de la ville. (HAJEK et al., 2015)

Le contexte politique influence les villes. Les périodes de l'entre deux-guerres puis post seconde guerre mondiale voient les villes muter. L'économie doit être relancée et des campagnes de relogement sont mises en place en urgence. L'espace urbain est considéré avec plus de rationalité et, surtout, de fonctionnalité. L'urbanisme passe d'une dominante hygiéniste à une vision fonctionnaliste. L'approche de l'espace urbain est redéfinie. Le terme très généraliste d'espace vert émerge. Ce dernier est considéré comme un espace de bien-être minimal à offrir aux individus. Une surface est allouée à chaque individu lors des projets de grands ensembles. Le mètre carré est rationalisé afin de répondre aux besoins fondamentaux des individus. L'espace urbain se retrouve sous une égide scientifique et le lien sensible entre environnement et société s'amenuise.

Dans le courant des années 1960, l'École de Chicago relève ces discordances entre sociologie et naturalisme. On considère dès lors une écologie urbaine relevant de la sociologie, suivant les principes fondamentaux de l'École de Chicago, qui met au centre de ses recherches les humains à travers les flux migratoires, les déplacements au cœur des villes ou encore les usages qui en sont faits. L'écologie urbaine sociale est alors dissociée de l'écologie urbaine naturaliste : « D'autre part, on considère l'écologie urbaine naturaliste qui se focalise sur les composantes chimiques et physiques des milieux en omettant la composante de l'individu » (EMELIANOFF, 2000). Cette approche prend le pas en termes d'écologie. La rupture entre environnement et sociologie est consommée.

La vision naturaliste de l'environnement prend le pas sur les concepts urbains et l'aménagement de la ville. Les concepts hygiénistes se voient réinterprétés et évoluent vers un nouveau paradigme. Un

exemple frappant est celui de la gestion de l'eau. En effet, celle-ci était un des fondements de la pensée hygiéniste. On voit dorénavant les espaces urbains muter : les sols sont désimperméabilisés, l'eau tend à être gérée in situ, des zones humides sont préservées et/ou recrées.

Au cours des années 1980, émerge le concept de Développement Durable. Une première définition est donnée en 1987 dans le rapport Brundtland [2].

Trois piliers fondamentaux de ce concept sont énoncés : l'Environnement, l'Économie et le Social.

A nouveau, les enjeux environnementaux et sociaux se trouvent associés et doivent coopérer avec les enjeux économiques.

En parallèle, la législation évolue. En France notamment, la loi SRU relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain, lance la réflexion sur l'occupation des sols et se traduit par des documents directeurs d'aménagement tels que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou bien le Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT). Ces documents s'accompagnent d'outils de préservation tels que les Trames Vertes et Bleues. Ces éléments traduisent un paradigme encore mouvant et évolutif.

Empiriquement, le travail de l'espace urbain mute. Les travaux des urbanistes et des architectes se voient compléter par ceux des paysagistes. La ville tend à être perçue et interprétée comme un ensemble de milieux interconnectés en un équilibre fragile. Les problématiques écologiques et sociologiques, entre autres, sont intimement liées au sein des enjeux contemporains des évolutions de la ville.

La paysage englobe ces notions et le paysagiste voit sa pratique évoluer et émerger au cœur des projets d'aménagement urbain. On peut parler d'écologie du paysage.

Au travers de l'opposition historique entre Arts et Sciences et les évolutions du paradigme lié à l'aménagement urbain depuis le XVIIIe siècle, les pratiques des aménageurs (architectes, écologues, paysagistes, urbanistes, etc.) évoluent. Les enjeux climatiques et sociétaux repoussent les limites des concepts proposés et forcent nos états de pensée à évoluer constamment. Le paysagiste peut intervenir comme médiateur des divers domaines mis en jeu. Un nouveau courant de pensée reliant les notions subjectives, notamment celles liées à l'appropriation des espaces par les individus et l'appréciation d'un aménagement, aux notions objectives, telles que la qualité environnementale d'un milieu, est en train de voir le jour. Beauté et environnement sont des termes qui semblent devoir être associés pour permettre le succès des projets urbains contemporains.

2. Réciprocité entre environnement et esthétique : le nouveau paradigme du XXIe siècle

a) Approche philosophique : contemplation et beauté de l'environnement

A cours du XVIIIe et XIXe siècle, en marge des réflexions hippocratiques et hygiénistes, se diffuse le mouvement artistique romantique. Ce mouvement établit un lien essentiel entre émotions et environnement. Le paysage est un biais fondamental de l'expression des sentiments des auteurs, peintres, poètes, musiciens et autres artistes de cette époque. Le mouvement romantique est iconique du rapport qu'entretient l'Homme avec son environnement et les émotions que ce dernier lui procure ainsi que sa capacité à transposer ses sentiments aux éléments extérieurs.

Ainsi, le mouvement romantique permet d'affirmer que la Nature et son esthétique ont toujours eu un impact sur l'Homme et que les liens qu'ils entretiennent sont étroits. L'Art est l'outil par lequel l'Homme exprime son sentimentalisme, ses émotions, face à la grandeur de la Nature, alors rapprochée du divin. Victor Hugo écrivit notamment : « L'Art est à l'Homme ce que la Nature est à Dieu » (HUGO, 1901). L'auteur exprime par cette citation que les Arts sont le biais de création laissé à l'Homme tel que la Nature est l'aboutissement de la création divine.

De façon plus contemporaine, l'expression de la grandeur de l'Homme face à son environnement se traduit par l'idée du « Wilderness ». Sans traduction littérale en français, le terme désigne l'immensité de la Nature et le sentiment qu'il procure à ceux qui le vivent. Le terme est issu des grandes découvertes et des paysages infinis des territoires nord-américains. Popularisé par de nombreux films, livres ou encore peintures, le Wilderness réaffirme le lien inéluctable de l'Homme et l'environnement et les émotions que

ce dernier nous procure.

Il existe donc une « émotion de l'environnement » et du vivant face au vivant.

Cette sensibilité fut marginalisée et écartée des préoccupations architecturales, paysagères ou encore urbaines au cours du XXe siècle. Par exemple, les mouvements pacifistes américains ont été traités comme « en marge du progrès » et du développement des villes, des usages et des sociétés. Or, ce rapport entre environnement et sensibilité est de plus en plus prégnant dans notre société occidentale contemporaine. Il semblerait effectivement que les enjeux de transitions climatiques et leur mise en avant au cours des dernières décennies aient fait émerger (à nouveau) le besoin des Hommes vis-à-vis de leur environnement, de leur habitat.

La protection de notre environnement n'a-t-elle pas pour intérêt de préserver les qualités esthétiques autant qu'écologiques de nos milieux de vie ?

La contemplation du paysage est un sujet récemment abordé en philosophie. Dernièrement, des auteurs tels qu'Alexandre Lacroix relèvent l'intérêt et le besoin que portent les Hommes à contempler la Nature. Il transparaît que la beauté de notre environnement permet à l'Homme de suspendre ses pensées et ses soucis : « La contemplation de ce que nous trouvons beau dans le monde naturel suspend momentanément nos préoccupations et nos conflits intérieurs » (LACROIX, 2018).

Tels les romantiques du XIXe siècle, la Nature s'érige à nouveau comme une forme supérieure à l'Homme, presque divine, qui s'en trouve alors respectée et protégée. Ce courant philosophique s'appuie donc sur des considérations écologiques et les faits de dégradation de nos écosystèmes, ainsi que sur des considérations individuelles et sociétales en lien avec le besoin croissant d'un lien plus direct entre notre environnement et nos usages.

b) Approche scientifiques : définition d'un nouveau courant de pensée

Face aux enjeux de transition écologique et à l'envie de plus en plus prégnante des individus face à leur environnement, les courants de pensée scientifiques ne sont pas en reste. Au cours des années 2000, la sociologue Nathalie Blanc et le docteur en sciences politiques Jacques Lolive associent leurs points de vue afin de faire converger leurs recherches. Ils constatent que la société évolue face aux enjeux climatiques et environnementaux et que les recherches portant sur le lien entre esthétique et environnement sont minimes. (BLANC, 2012) Leurs recherches s'appliquent plus spécifiquement à l'aménagement de l'espace.

Le rapport entre les sciences environnementales, relevant du domaine scientifique, et l'esthétisation de l'espace, relevant du domaine artistique, reste antagoniste.

Les recherches menées depuis les années 1970 continuent la disjonction culturelle entre Arts et Sciences. Or, Blanc et Lolive proposent que les individus, soit l'axiome social, soient le lien entre ces deux domaines.

Afin d'enrichir et de présenter leurs recherches, a lieu en 2005 un colloque international regroupant scientifiques, philosophes ou encore artistes prêts à échanger leur regard sur les thématiques d'environnement et d'esthétique.

En amont du colloque, les deux scientifiques font plusieurs constats sur les rapports entre environnement et sociologie. Le constat fondamental est que les sciences sociales sont cantonnées aux démarches d'acceptabilité des processus d'aménagement. Elles ont un impact marginal sur le modèle aménagiste et ne permettent que des adaptations minimales. Or, convaincus du nécessaire rapport entre sciences humaines et sciences environnementales, Blanc et Lolive énoncent le concept d'habitabilité des milieux. Ce terme désigne la capacité d'un milieu à être habité et vécu par les individus qui le composent, et par conséquent à évoluer et muter avec eux. A leur sens, disjoindre l'environnement de l'esthétique rend inintelligible les milieux et les modes de vie et d'adaptation qui y entrent en jeu. (BLANC et al., 2008)

Par conséquent, la prise en compte du rapport sensible au milieu est fondamentale pour comprendre le rapport humain vis-à-vis du site et, ainsi, sa capacité à s'adapter au lieu et, inversement, à adapter le lieu. Pour ce faire, Blanc et Lolive mettent en avant la notion d'esthétique comme point central de leur

démarche. Par esthétisme est entendue la dimension d'apprécier le lien entre Homme et Environnement et d'exprimer les attentes qu'ont les individus face à leur milieu grâce à leur sensibilité, leur vécu, leurs émotions. L'esthétisme va ainsi au-delà de simples considérations personnelles relatives à la beauté. A l'issue du colloque, le mouvement prône l'esthétisme comme la « modalité d'attachement aux lieux et d'expression de la relation société / nature » (BLANC et al., 2008). On peut dès lors parler du mouvement d'Esthétique environnementale.

En parallèle de la définition de l'Esthétique environnemental, Blanc et Lolive viennent redonner un contour aux attentes sociétales face à la « Nature » lors du colloque. Ils proposent d'interpréter le « besoin de Nature » comme une volonté individuelle et humaine face aux dérèglements climatiques et aux modifications de modes de vie inadaptés aux contraintes environnementales actuelles telles que la pollution ou encore la densification des espaces urbains. (BLANC, 2012)

L'Esthétique environnementale, comme nouvelle philosophie aménagiste, se compose de plusieurs principes fondamentaux et idéaux.

L'un des premiers principes se fonde sur le positionnement des deux sociologues. Ils considèrent que leur mouvement ne veut pas répondre aux discours usuels du « écologiquement correct ». Les actions entreprises ne doivent plus se traduire uniquement par une forme militante mais par un apprentissage de nouveaux usages et modes de vie. Telle la transition opérée dans les domaines artistiques où le processus de création de l'œuvre est autant, voire plus, importante que l'œuvre finale, l'action d'aménager ne se traduit plus uniquement par sa finalité mais par le processus et la dynamique qu'il met en jeu. (BLANC et al., 2009)

Un second principe est que les espaces aménagés et l'environnement doivent être accessibles à tous, sans considérations sociales ou économiques. A nouveau, le parallèle avec l'Art est fort. Le mouvement d'Esthétique environnemental se rapproche et reprend les idées de John Dewey, philosophe du mouvement pragmatique au cours des années 1930. Ce dernier vient décloisonner l'Arts et le désacraliser. Pour lui, l'Art est quotidien et se trouve autour de nous, sans restriction. Il vient rompre avec la vision dite muséale de l'Art. Ainsi, l'esthétisme et l'environnementalisme doivent être des sujets accessibles à tous dans la mesure où les habitats sont nos espaces de vie. En outre, l'idée est que les aménagements se doivent d'être qualitatifs pour l'ensemble des individus. (BLANC et al., 2009)

La volonté du mouvement d'Esthétique environnemental est donc de passer d'un paysage élitiste, « patrimonialisé » et figé à un paysage populaire, généreux et engagé. (BLANC et al., 2008). Pour ce faire, l'individu doit être au centre du projet d'aménagement car il est le lien indéfectible entre usages et sites.

Enfin, dans la poursuite du colloque sont évoquées des pistes d'acteurs et d'outils permettant la mise en place des principes et philosophie fondateurs du mouvement. Ces pistes sont non exhaustives et proposées dans une démarche empirique plus qu'en tant que définition figée des processus permettant d'appliquer les préceptes du mouvement. Il faut même considérer que ces différents outils peuvent, voire doivent, être associés selon les projets.

Le premier outil interrogé est l'évaluation paysagère. Il se réfère à une hypothèse soulevée lors du colloque. Celle-ci indique que reconnaître l'esthétique d'un lieu implique de lui donner une valeur. Ainsi, un coefficient de valeur du lieu, fondé sur la compétence collective à donner de la valeur à un lieu, permet de quantifier la durabilité de cet espace. L'évaluation paysagère est dans un premier temps un outil scientifique, employé par les environmentalistes notamment, qui permet d'évaluer un site sur des éléments physiques et chimiques afin de quantifier la qualité d'un site. Néanmoins, ces démarches négligent les processus individuels et collectifs d'appréciation des lieux et passent donc à côté des principes d'Esthétique environnemental. (BLANC et al., 2008)

Ainsi, il est mis en avant le rôle des experts tels que les géographes, les paysagistes, les urbanistes, etc. dans cette démarche. L'objectif est alors de recueillir les données sensibles des sites afin de compléter les données physiques dans une volonté de rendre au plus juste le coefficient de durabilité du site. Le mouvement d'Esthétique environnemental considère même que la valeur esthétique d'un lieu peut contrebalancer la valeur économique. (BLANC, 2012)

Au regard de ces considérations, le projet peut être mené en accompagnant les particularités des sites

et en les intégrant plutôt qu'en lissant les territoires dans une volonté d'instaurer un projet rentable.

Le deuxième outil proposé ou bien la seconde piste interrogée, dans le colloque, est le rôle du paysagiste en tant que designer. Le paysagiste est un aménageur dont les compétences s'appuient sur une sensibilité plastique et sociale (BLANC et al., 2008). Pour faire projet, il fonde son diagnostic et ses recherches sur le site en lui-même afin de révéler les limites d'un territoire et d'offrir une solution spécifique à chaque site. Les notions de projet, de sites et d'usages sont la traduction sensible de pays, paysage et habitants (NADAI, 2007). Ils sont le vocabulaire fondamental des paysagistes. Néanmoins, le paysagiste designer se base sur les fonctionnements attendus des usagers face à un site. La limite soulevée par l'intervention du paysagiste en tant que designer est liée à la prédictibilité des usages moins qu'à l'accompagnement du processus général de concertation et d'appropriation. Le paysagiste étudie et entend au mieux l'habitant mais lui propose un projet fini qu'il pense correspondre aux attentes d'usagers.

Enfin, le dernier outil proposé par l'Esthétisme environnemental dans le processus de fabrication des espaces se réfère au rôle de l'artiste même, au sein de l'environnement. Le colloque propose trois orientations principales des artistes dans ces processus bien qu'il insiste sur l'idée qu'aucun artiste ne se réfère strictement aux grandes orientations relevées. (BLANC et al., 2008)

La première orientation révèle le lien des artistes avec les scientifiques. Ce lien reste récent dans la mesure où Arts et Sciences sont culturellement considérés comme antagonistes depuis plusieurs siècles. Sue Spaid, reconnue pour son implication dans l'Ecovention, met en avant la capacité des artistes à s'approprier des outils et des démarches scientifiques dans leurs processus créatifs. Ainsi, ils influent localement sur l'écologie et la perception des espaces, notamment dans les projets de restauration écologique où la distinction entre Arts et Sciences est régulièrement requestionnée.

Au sein de ces processus, l'Esthétisme environnemental pointe le rôle des habitants à qui l'administration des sites, la protection et le maintien ces derniers sont confiés à l'issue du projet de réhabilitation. L'artiste, lui, intervient en tant que médiateur du projet environnemental auprès des habitants. Il permet l'acceptation et l'appropriation de l'espace par les garants de son succès, c'est-à-dire les habitants.

Proche de cette idée, l'orientation seconde de l'artiste peut être directement reliée à l'habitant, sans médiation avec les aspects scientifiques des projets. Ainsi, l'artiste devient le porte-parole des habitants et permet de révéler et de cristalliser les usages et les sensibilités de riverains. Il permet également d'engager le processus de réflexion des habitants sur leur site et de révéler des aspérités, des spécificités, dissimulées aux yeux de ceux qui vivent le site perpétuellement.

En dernier lieu, on peut considérer l'artiste se rapprochant de l'aménageur. Ces derniers allient alors leurs pratiques pour fabriquer un projet mêlant compétences sensibles et compétences techniques et administratives.

Le mouvement d'Esthétisme environnemental met donc en avant le rapport fondamental entre Arts et Sciences avec pour médiateur les biais sociaux, c'est-à-dire les usagers. Au sein de cette philosophie, le paysagiste a tout son rôle à jouer dans la mesure où il allie des compétences techniques à celles proches des environmentalistes, des botanistes et des écologues, tout en façonnant son projet sur une approche sensible et artistique.

Le paysagiste, en tant que médiateur de ce mouvement, se trouve déjà traduit et influencé par le travail de nombreux autres paysagistes. Sensible aux usages, au site et au sol, une vague de paysagistes contemporains vient nourrir le mouvement et fait évoluer les pratiques du paysagiste jardinier vers les pratiques du paysagiste contemporain répondant aux enjeux liés aux évolutions sociétales actuelles.

3. Evolution des pratiques de paysagiste et convergence vers un nouveau paradigme

Le nouveau paradigme alliant esthétisme et environnement trouve un écho en dehors des sciences sociales dans lesquelles il est né. Le paysagiste, au travers de sa pratique contemporaine, fait évoluer le

sens de son travail et de son œuvre. Ce dernier intervient dès la Renaissance au travers de son regard sur l'extérieur et sa captation de l'environnement comme scènes picturales. Évoluant du peintre à l'ingénieur en passant par le jardinier, le paysagiste contemporain est un chef d'orchestre aux multiples compétences et facettes.

Des paysagistes tels que Pascal Cribier ou Piet Oudolff perpétuent cette idée du paysagiste jardinier, mettant en scène et en couleur l'espace au travers de l'agencement et du choix de végétaux. Néanmoins, réduire leur pratique à de simples considérations esthétiques est archaïque. Les paysagistes contemporains font également résonner les domaines plastiques, environnementaux et politiques.

A des degrés divers, les pratiques récentes du paysage ont fait émerger des figures qu'il semble justifié de croiser avec le mouvement d'Esthétisme environnemental. Sans se proclamer membre du mouvement et sans constituer une liste exhaustive de paysagistes et de leurs pratiques, certains penseurs contemporains peuvent être rattachés au nouveau paradigme de l'aménagement. Ce dernier s'en trouve ainsi consolidé et enrichi.

Le premier paysagiste français qu'il vient à l'esprit de rattacher à l'Esthétisme environnemental est Gilles Clément. Dès les années 1990, ce paysagiste impose au monde du paysage français et international des concepts forts. Sa vision est engagée et vient requestionner l'environnement au sein duquel l'Homme a une place centrale. Une première exposition sur l'Homme symbiotique remet en question le contexte socio-politique et économique. Gilles Clément (2001) vient mettre en avant les limites de notre système dit monolithique, c'est à dire centralisé et fondé sur une idéologie unique. Il souligne via six esquisses les enjeux de décentralisation et de multiplicité des systèmes à échelle plus réduite. En termes d'environnement, cela se traduit par le respect et l'acceptation de réseaux et de centralités indépendantes dont les caractéristiques environnementales sont propres à chacun. Gilles Clément (2001) vient remettre en cause la consommation linéaire de l'Homme et propose une transition vers un système circulaire permettant à l'être humain de rendre à la Nature ce qu'il lui retire pour son propre développement.

Gilles Clément interroge également la place du végétal au sein d'espaces abandonnés ou délaissés tels que les friches ou encore les bords de route. Ces espaces du quotidien, réserves de biodiversité selon son point de vue, sont nommés Tiers-Paysage, en lien avec le terme de tiers-état. Ces « délaissés » intègrent le concept de jardin planétaire ; soit l'idée que le monde est un jardin dont l'Homme est le jardinier et qu'il doit veiller au respect de l'écologie et du brassage génétique de ces jardins à leurs échelles. (CLEMENT, 2004) Dans son approche de la biodiversité, dans son regard sur les espaces délaissés et son implication voire sa responsabilisation de l'Homme dans son environnement, on peut rapprocher les idées de Clément au nouveau paradigme.

D'autres paysagistes contemporains français peuvent se rapprocher de ce courant de pensée.

Michel Desvignes, par exemple, s'inspire ouvertement du travail des parcs américains mené par Olmsted (père et fils) au XIXe et XXe siècle. Ses travaux s'ancrent au sein de la géographie d'un site et viennent la sublimer et l'amplifier. L'acceptation et la mise en avant des caractéristiques physiques des sites font partie des fondements du paradigme d'Esthétisme environnemental.

Dans cette idée, on peut également citer le travail du paysagiste et plasticien Bernard Lassus qui vint révéler le potentiel esthétique (selon la définition donnée par le courant Esthétisme environnemental) de sites en mutation. Son travail le plus marquant reste celui réalisé en Alsace-Lorraine sur l'emprise de sites industriels laissés pour friche.

Enfin, au-delà des frontières françaises et toujours au cœur des problématiques de transition industrielle, peut être cité le travail de l'Agence Latz. Peter Latz et aujourd'hui Tillman Latz, son fils, ont développé une philosophie fondée sur les liens socio-politiques entre planification, revitalisation environnementale et travail de mémoire. En replaçant l'histoire de l'individu au centre de la conception, l'Agence Latz a su redonner vie à des espaces industriels en mutation tels que le port de Bremerhaven ou encore le parc de Duisburg.

Tous ces paysagistes développent une philosophie qui se rapproche du paradigme émanant de

l'Esthétisme environnemental. En replaçant le vivant et le site au cœur de leurs projets, ils interviennent avec conscience et modernité sur des espaces ayant un héritage fort, que celui-ci soit historique ou environnemental. Qu'ils appliquent leur philosophie au travers d'une approche botanique, plastique ou encore géographique, ces paysagistes mêlent Arts et Sciences pour faire projet et s'affirment, indirectement, comme les chefs de file d'un courant environnemental émergeant.

4. Grand Prix de l'Urbanisme 2018 : le paysagiste au centre de la réflexion

Le Grand Prix de l'Urbanisme (GPU) récompense annuellement le travail d'un urbaniste français au regard des projets menés par ce dernier, de la philosophie sur laquelle se base son travail ou encore de l'innovation apportée au milieu de l'aménagement urbain.

Au printemps 2018, l'annonce des lauréats du GPU met en lumière le changement d'approche des professionnels et l'évolution de la pensée collective en termes d'aménagement. En effet, pour la première fois en 30 années d'existence, c'est un collectif qui est nommé lauréat : l'Agence TER. Celle-ci se compose de trois paysagistes de formation : Henri Bava, Michel Hossler et Olivier Philippe ; tous trois ayant évolué dès les prémices de leur carrière auprès de paysagistes de renom tels que Michel Corajoud.

Elire un collectif de paysagistes est un acte fort qui met en lumière la place de plus en plus grande de cette pratique au sein des projets urbains. Alexandre Chemetoff, urbaniste mondialement reconnu (notamment pour ses travaux nantais), dira au sujet du collectif et de l'attribution du prix : « Ce prix est une promesse, celle d'un avenir où le paysage s'affirme comme une manière de construire autrement et d'explorer l'architecture sous un jour nouveau, une architecture fondée et située qui retrouverait ses racines dans le sol, dans l'histoire et la géographie de la terre, qu'elle n'aurait jamais dû quitter ». (MINISTERE DE LA COHESION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES, 2018). Dès lors, le Grand Prix d'Urbanisme réaffirme le changement de paradigme dans les pratiques aménagistes.

Engagé quelques dizaines d'années auparavant, le processus de mutation émerge et les travaux de paysagistes tels qu'Henri Bava, Michel Hossler et Olivier Philippe s'imposent comme référence du changement de volontés politiques et sociales.

a) Agence TER : fonder le projet sur un socle vivant

Le trio directeur de l'Agence TER a su développer sa propre démarche de paysage au fil de ses 30 années de pratique. Celle-ci se fonde principalement sur le travail du sol et de l'eau. L'agence a travaillé sur de nombreux projets en lien direct avec l'eau en France (Toulouse, Strasbourg) ou à l'international (notamment en Chine). Par une approche géographique et physique de l'eau, c'est-à-dire en s'appuyant sur les crues, les circuits hydriques, la gestion des eaux de pluie, etc., les projets de l'Agence TER viennent créer une logique métropolitaine fondée sur la logique fluviale. L'approche de l'espace géographique et la compréhension de leur logique est un fondement fort du travail de TER et permet d'associer leur approche à celle du mouvement d'Esthétisme environnemental.

Au-delà de l'eau, qui fut la porte d'entrée privilégiée des projets de l'agence, c'est le sol qui nourrit également leur démarche. Une première approche du socle des projets est toujours mise en œuvre lors de la phase conception. La fertilité, l'hygrométrie, les niveaux de pollution sont autant de facteurs déterminants pour la compréhension du site, la mise en perspective des usages passés et à venir. Par exemple, lors de leur projet transfrontalier entre l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique (projet de Grünmetropole), l'agence a proposé de fonder la réponse à la revitalisation du site en structurant le projet autour d'un socle de charbon liant les trois sites frontaliers. (AGENCE TER, 2012)

Comme évoqué par l'Esthétique environnementale, les caractéristiques physiques et géographiques ne possèdent pas de frontière et sont inhérentes à chaque site. Au lieu de gommer les aspérités du site, les spécificités doivent être révélées et apparaître au cœur des démarches de projet dans la mesure où elles ont façonné le paysage et, par conséquent, les usages.

Cette démarche et cette approche des sites et des paysages de l'Agence TER sont définies sous le

terme d'urbanisme des milieux. Le sol en est sa principale composante et sur lui viennent se définir les projets et les réponses aux enjeux paysagers spécifiques à chaque territoire.

La position des paysagistes de l'Agence TER est militante. Leur rapport au sol est fondamental dans les solutions qu'ils souhaitent apporter aux changements climatiques. Les projets ont dû, malgré eux, s'adapter à des conditions climatiques plus instables (périodes de sécheresse plus importantes, périodes pluvieuses plus intenses, etc.). Le sol vivant est une solution apportée pour intégrer ces contraintes et, également, intégrer les nouvelles opportunités liées à ce monde en mouvement (nouvelles technologies, nouvelles pratiques et usages, etc.).

Le sol, dit vivant par TER, a pour intérêt de rendre des services écosystémiques au projet et aux usagers : création de biomasse, d'îlots de fraîcheur ou encore simplification des réseaux ; le tout dans une volonté de simplifier la lecture du paysage, le rapport au sol des usages, en somme de limiter l'emprise anthropique sur le vivant, tout en gardant en tête que l'Homme fait partie du vivant.

Tel que le dit Olivier Philippe : « Lutter contre le changement climatique, c'est agir sur cette condition première afin d'inclure l'ensemble des êtres vivants et promouvoir une vision moins anthropocentrée de la ville » (MINISTERE DE LA COHESION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES, 2018).

b) Agence TER : imbriquer histoire et géographie au centre de la démarche de projet

Un autre fondamental de la démarche conceptrice élaborée par l'Agence TER est l'historique du lieu. Comme l'explique Henri Bava : « Il est impossible de penser la dimension spatiale d'une société sans sa temporalité » (MINISTERE DE LA COHESION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES, 2018). Ainsi, la démarche de conception de l'agence se base sur l'historique du site, en plus de son fondement physique.

L'Agence TER n'hésite pas à emprunter à Fernand Braudel le néologisme de « géohistoire » pour définir cette approche du projet. Pour citer à nouveau Henri Bava, « l'interprétation du déjà-là, du visible et de l'invisible du paysage [et qui] nous ouvre l'idée première que nous nommons « code source », déclencheur du processus de projet ». (MINISTERE DE LA COHESION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES, 2018)

Par « code source », l'agence entend la mise en place d'un fil conducteur qui est la philosophie, l'ADN, du projet et de la stratégie d'aménagement menée. Cet outil est le premier mis en place lors des études préalables au projet et résume, en quelques mots, l'identité de celui-ci au regard de sa situation « géohistorique » ainsi que physique et écologique.

Anouveau, TER se rapproche de l'Esthétisme environnemental. En effet, en considérant la partie historique du site et en le prônant au travers du projet, le trio vient intégrer de façon prégnante l'usager. Or, l'usager est le lien essentiel entre esthétisme et environnement. Dans le cas de la conception paysagère, il est le lien entre le projet environnemental, lié à l'axiome sol vivant, et le projet d'aménagement, solution à une problématique soulevée par les données physiques et sociales des sites de projet. De cette approche découlent des outils et des concepts qui s'appliquent spécifiquement à chaque projet.

c) Agence TER : des projets qui transfigurent des outils d'aménagement

Le premier outil mis en place dans la démarche de conception de l'Agence TER est le code source, fil conducteur du projet. S'ensuit une démarche de projet adaptée à chaque contexte.

L'Agence TER met à l'honneur l'imbrication des espaces et des usages. Par exemple, lors de la conception du parc de Saint-Ouen, parc urbain de 12 ha en bordure de Seine, le trio a volontairement mis en commun des espaces de vie, accessibles à tous, et des espaces réservés à la gestion des crues du fleuve. Ces creux sont des réservoirs de biodiversité voulus, indépendants d'un traitement plus « horticole » des espaces ouverts. Ces divers espaces interagissent et permettent de gérer les contraintes hydrauliques in situ. (AGENCE TER, 2018)

Rapprocher l'usager des contraintes du site permet de rendre visible et acceptable les spécificités du site. Un travail du végétal adapté à chaque milieu par la palette végétale et la gestion renforce le travail

du paysagiste dans son analyse et son interprétation de l'espace.

Suite à ce projet emblématique réalisé par TER dans les parcs urbains, apparaît le projet de la places de Les Glories Catalanes à Barcelone. Au sein de ce projet, l'agence développe un nouvel outil, fruit de la réflexion entre sol et horizon et du concept d'écosystème vertical. En effet, l'Agence TER travaille beaucoup sur la structuration verticale des sites, du sol à la canopée. Chaque strate accueille une activité et une biodiversité. Le travail de coupe de l'agence est plus prégnant que le travail en plan. Par conséquent, le trio met en place pour la première fois un outil liant biodiversité du socle, du sol, avec la biodiversité de la canopée, par l'usage de « puits de vie ».

Ces « puits de vie » ou « nodes » sont des réservoirs de biodiversité insérés au sein du parc et inaccessibles aux usagers. Les nodes ont un diamètre variable mais minimal de 15m. Elles permettent de recueillir les eaux de pluie et d'offrir à l'écosystème urbain un espace d'expression libre.

On peut rapprocher les « puits de vie » du concept de Tiers-paysage, développé par Gilles Clément. Cet outil, potentiellement adaptable dans d'autres projets, est une concrétisation de la démarche conceptuelle de TER jusqu'à présent. Il est un pas significatif dans la démarche engagée menée par le trio et semble ouvrir la voie à des outils paysagers et urbains concrets dans la démarche d'Esthétisme environnemental qui semble rassembler la philosophie de nombreux praticiens contemporains.

L'Agence TER a donc développé des concepts qui recourent l'idée d'Esthétisme environnemental. Le Grand Prix d'Urbanisme est une reconnaissance qui vient conforter le travail des paysagistes sur l'écosystème urbain. Le succès du trio réside dans son approche du vivant et de la biodiversité ainsi que sur la remise en perspective du rôle anthropique au sein de son milieu de vie, dorénavant très urbain. Le mouvement d'Esthétisme environnemental vient centraliser les évolutions sociétales en matière d'aménagement. Il vient également questionner les démarches entreprises jusqu'ici et pourrait devenir un fil conducteur pour les générations futures. Bien que l'Esthétisme environnemental émerge et se voit définie dans le courant des années 2000 et 2010, le mouvement se fonde sur une réalité plus ancienne. Les espaces en crise et en mutation de la seconde moitié du XXe siècle, les évolutions sociétales et économiques ont enclenché ce processus de réflexion. Au travers des espaces industriels à requalifier, c'est un nouveau paradigme que l'on a pu voir apparaître et qu'il faut savoir appréhender en tant que paysagiste pour répondre au plus juste aux problématiques soulevées par ces espaces en transitions écologique, économique et sociale.

II- Le projet de paysage comme révélateur de mutations sociales et environnementales : cas des requalifications d'espaces industriels post crise du XXe siècle

L'industrialisation a marqué nos sociétés. Les projets colossaux de construction ont transformé les paysages et le développement urbain. L'arrivée de nouvelles technologies de production a muté en profondeur le rapport des Hommes à leur territoire. En retour, la fin de l'industrialisation a entraîné une décroissance dont le traumatisme pour les habitants et les territoires est aussi important que l'enthousiasme et la dynamique qu'elle avait engendré.

Au travers de trois projets, nous allons retracer le parcours de ces territoires et les évolutions possibles en post-crise. Sont traités, dans une approche chronologique, les projets de :

- Bernard Lassus, paysagiste et plasticien ;
- Peter Latz, architecte ;
- l'Agence TER, paysagistes.

D'une approche artistique à une approche environnementale des sites, les projets révèlent les enjeux sensibles de ces derniers au cours des mutations de ces territoires.

1) Les mutations des espaces industriels comme révélateur du rapport entre environnement et société

a) L'industrialisation comme naissance d'un territoire

Les périodes d'industrialisation sont des moments fastes pour un territoire. L'émergence des villes-usines au cours du XIX et XXe siècle résulte de la dynamique engendrée par l'essor technologique et économique de l'industrie. Sources d'emplois et de création de richesses, les activités industrielles ont impacté les territoires dans leurs fonctionnements et leur histoire.

Les villages et bourgs modestes se retrouvent englobés dans la dynamique d'une polarité : l'usine. A ce moment, ce sont les industriels qui développent les tissus urbains dans un objectif d'amélioration de la qualité de vie des ouvriers. L'industrie a un rôle patriarcal dans le développement des communes et le fonctionnement de ces dernières. Les villes-usines deviennent des microcosmes disposant de nombreux services sociaux : crèches, écoles, centres socio-culturels, etc.

Le cœur irrigant ces activités est le site industriel. L'impact de ces dernières se traduit en termes d'urbanisme par des tissus résidentiels hiérarchisés :

- Quartiers ouvriers avec une typologie d'habitat standardisée ;
- Habitat des cadres ;
- Propriété du directeur de l'usine avec son parc, etc.

La vie est rythmée par le fonctionnement industriel et les services sont assurés par les retombées économiques des activités. Une culture propre aux territoires industriels en découle. Par conséquent, les modifications dans la dynamique économique engendrent un retentissement qui impacte autant les actifs liés à l'industrie, leurs familles, que les dynamiques territoriales et culturelles.

b) Une crise économique source de crise identitaire

Des géographes et sociologues tels que Michel Grossetti ou encore Simon Edelblutte ont permis de théoriser le processus de mutation et de reconversion des espaces industriels en crise. Face à la désindustrialisation, le chercheur théorise le processus de reconversion en trois phases. (EDELBLUTTE, 2014) (Tab. 1) :

- La crise économique ;
- La crise multiforme ;
- La gestion de la crise.

Tab. 1 - Tableau des grandes phases de reconversion - Auteur : Simon Edelblutte - Source : EDELBLUTTE, 2014

Tableau des grandes phases de la reconversion

| Les grandes phases de la reconversion | Économie (site industriel) | Sociologie (populations) <i>d'après Grossetti et al., 1998</i> | Géographie (territoire) |
|---------------------------------------|--|---|---|
| Phase 1 : crise économique | Fermeture du site | Incrédulité | Inaction |
| Phase 2 : crise multiforme | Nécessité de compenser rapidement la perte d'emplois | Deuil | Actions d'urgence (substitutions) et destructions |
| Phase 3 : gestion de la crise | Réflexion globale sur l'avenir du site | Action | Redéveloppement territorial |

La phase de crise et de crise multiforme sont deux phases dites d'urgence qui se produisent de façon consécutive. Au cours de cette étape, c'est le cœur de la ville, donc le moteur d'activité, qui est impacté. La répercussion sur le cadre de vie est directe. Face à la crise et au départ d'une activité et donc de financements, l'urgence est généralement au maintien des équipements sociaux tels que les écoles, les

crèches, etc.

Pour ce faire, l'activité doit être relancée, parfois à tout prix. Le renfort de subventions, d'aides budgétaires parfois considérables ne sont généralement que des pansements temporaires car la mutation est plus profonde. Les enjeux liés au fonctionnement usuel de la ville passent au second plan.

Si l'on considère le centre industriel comme le cœur des villes-usines, les tissus urbains et les espaces de vie usuels en sont les artères. Le cœur les irrigue mais doit également recevoir en retour. Toucher à l'activité industrielle implique une transformation profonde de l'ensemble de la communauté formée autour de celle-ci. Ainsi, les solutions d'urgence faisant face à ces situations de crise entraînent une phase de déception et de perte identitaire de ces territoires. La valeur attribuée à ces espaces décroît. En termes d'aménagement, cette déstabilisation identitaire peut se traduire par une perte globale des codes architecturaux : destruction de bâtiments industriels, disparition de marqueurs paysagers, modification des parcelles privées, etc. La fermeture des sites industriels implique également la déstructuration des paysages : les friches industrielles entraînent des coupures paysagères, parfois en plein cœur des centres-urbains. [3]

Suivant la période de crise et la dévalorisation du territoire, s'ensuit une phase dite de réflexion. Généralement amorcée par le renouvellement d'une équipe politique, donc décisionnaire, un travail plus fin est amorcé afin de redynamiser le territoire et de lui redonner une identité et une attractivité. Pour ce faire, un travail de restructuration des tissus urbains est engagé. Il s'axe autour d'une approche liée aux déplacements. En effet, les villes industrielles sont construites sur un modèle polarisé où l'usine est le cœur d'activité. Or les axes sont dimensionnés et axés autour de ce cœur dans un besoin d'apport et d'export de matériaux, de produits finis, etc.

Les axes de déplacement ne sont pas adaptés à des usages quotidiens. Ainsi est amorcé une restructuration et une refonte des axes de déplacements, notamment routiers. Celle-ci permet une amélioration des échanges et une plus grande attractivité de ces territoires. (EDELBLUTTE, 2014)

En outre, un développement culturel et éducatif est généralement engagé afin de redonner une valeur à un territoire déstabilisé par la perte de son image et par une dévalorisation progressive de son paysage. Par exemple, certaines villes industrielles sont choisies pour accueillir des universités. La ville de Leeds, en Angleterre, possède un héritage industriel fort. Elle fait partie des villes universitaires les plus reconnues du Royaume-Uni et les anciennes structures industrielles sont dorénavant des lieux culturels et de sortie très populaires.

c) Des résultats contrastés selon les territoires

Face à la crise engendrée par la cessation des activités industrielles, le processus de reconversion est certes similaire selon les sites mais les résultats sont variés. Le géographe Simon Edelblutte met en lumière trois cas principaux. [3]

Le premier résultat constaté de la reconversion des sites industriels est la « ruralisation » du territoire. Dénuée de son activité économique, la ville tend à perdre sa population, ou du moins à ne pas la renouveler. La population vieillit et le chômage est plus important. Les communes se trouvent ainsi isolées. Les activités dynamisantes se trouvent en dehors des tissus urbains. La dynamique de la ville est détériorée. Le malaise identitaire de ces territoires reste généralement fort dans la mesure où le processus de gestion de crise n'a pas pu apporter de solution pérenne à la mutation du territoire.

Le second résultat constaté est le glissement d'un tissu dit « urbain », avec une dynamique propre, à un tissu dit « de banlieue », influencé par une dynamique urbaine extérieure. Ce processus est relativement courant car il intervient sur des communes proches de centres urbains forts et polarisants. Or, de nombreuses villes industrielles se sont construites en périphérie de grandes villes. Les villes-usines se retrouvent englobées au sein d'agglomération et entrent ainsi dans une dynamique pendulaire.

Enfin, le troisième résultat constaté concerne les villes industrielles connaissant un second souffle par la spécialisation dans une nouvelle activité, non-obligatoirement industrielle. La proximité de grands axes

routiers ou bien l'attrait touristique peuvent permettre à des villes de trouver une dynamique nouvelle.

La crise identitaire des espaces industriels est donc intrinsèquement liée aux enjeux économiques. Au-delà de la perte d'une activité et d'emplois, la perte des fonctionnements et des usages des habitants est vécue comme un traumatisme au sein des populations. Les paysages industriels sont d'autant plus liés aux dimensions sociales qui sont fondées par et pour les individus qui les composent. Ainsi, ces paysages deviennent patrimoniaux. Les projets de réhabilitation des sites industriels impactent à nouveau ces territoires en mutation.

Au travers de trois projets distincts, la régénération des sites industriels et des tissus urbains attenants s'opère. Chronologiquement, Bernard Lassus, Peter Latz et le trio de l'Agence TER apportent des solutions et un accompagnement de ces territoires en crise. Au cœur de leurs approches, l'habitant et l'environnement se rencontrent. Le mouvement d'Esthétisme environnemental transparait.

2) Bernard Lassus ou une approche plastique du tissu urbain

Le bassin lorrain fut fortement industrialisé et, par conséquent, fortement impacté par la crise de la sidérurgie qui intervint au cours des années 60/70. Le territoire s'étant développé autour de son activité de production, la crise identitaire fut d'autant plus forte lorsque la dynamique s'étiola.

Pour les habitants de ces cités-usines et de ce territoire marqué par deux guerres successives, la cessation des activités moteurs de la dynamique territoriale fut vécue comme un nouveau traumatisme. Au-delà de la source d'emplois, ce furent des fonctionnements et des usages quotidiens qui se tarirent. Le paysage fut fortement impacté par la fermeture des usines. En effet, celle-ci laissa de vastes espaces en friche auxquels vint s'ajouter le difficile entretien des villes, auparavant financé par l'industrie patriarcale.

Suivant la vaste période de crise, le désarroi du territoire fut fort. Ainsi, dans le courant des années 1970, une politique de requalification des espaces publics fut lancée afin de redorer l'image des villes-usines. Bernard Lassus, paysagiste et plasticien de la couleur, intervint sur plusieurs communes du bassin thionvillois. L'idée de l'artiste fut de reprendre et réinterpréter le paysage local au gré de peintures murales. Les façades des HLM autant que celles des pavillons furent concernées (Fig. 1). La recoloration des façades eut pour objectif de faire ressortir auprès des habitants les spécificités de leur paysage et de leur architecture. En outre, les pavillons et immeubles, qui jusque là étaient standardisés, s'en trouvèrent personnalisés.



Fig. 1 - Coloration de façade sur un bâtiment HLM à Uckange par Bernard Lassus - Auteur : Monika Nikolic © - Source : [Villes-paysages.couleurs en Lorraine](http://Villes-paysages.couleurs.en.Lorraine), Bernard Lassus (1989)

Le travail de Bernard Lassus eut pour conséquence une réappropriation des espaces extérieurs par les habitants. Ces derniers intervinrent spontanément dans leurs jardins. Ainsi se détacha leur perception de l'environnement de leur imaginaire et on vit transparaître leurs envies et leurs attentes pour ce territoire qu'ils façonnèrent. C'est le concept d'habitant paysagiste, cher à Lassus, qui fut ici mis en lumière. L'idée était que les habitants influent et modifient leur lieu de vie et deviennent ainsi les premiers acteurs de leur paysage.

Par ce simple processus de requalification des façades, Bernard Lassus accompagna les populations dans le processus de mutation engendré par la désindustrialisation. Les habitants réinterprétèrent leur territoire de façon individuelle dans un mouvement et une dynamique qui restèrent néanmoins collectifs. Cette démarche, engagée dans les années 1970, annonça les prémices du travail de requalification industrielle qui sera mise en œuvre par la suite sur les sites industriels. Le travail auprès des habitants et la prise en compte de l'héritage furent des points essentiels pour l'accompagnement des mutations des territoires. En effet, au travers de l'exemple des travaux lorrains de Lassus, c'est la place de l'habitant et de son vécu qui fut mise en lumière. Telles les prémices du mouvement d'Esthétisme environnemental, l'individu fut ici le médiateur de l'art et du lieu : « L'esthétique [est] enracinée dans les lieux et fondée sur l'imaginaire. Une esthétique comme pratique du paysage ». (VENTURI FERRIOLO, 2009)

3) Agence Latz ou la mise en valeur du patrimoine industriel

Dans les années 1990, l'agence d'architecture et de paysage fondée par Peter Latz intervint au cours de l'Exposition Internationale (IBA) à Emscher Park, dans le district de la Rhur, en Allemagne, territoire fortement touché par la désindustrialisation. Au sein du Parc de Duisburg Nord eut lieu l'appel à projet de l'exposition. Il avait pour objectif de réunir des projets innovants apportant des solutions aux enjeux de mutations environnementales, économiques et sociales afin de faire émerger des concepts et des normes applicables à d'autres territoires. Ainsi, l'Agence Latz + Partners s'inscrit-elle dans ce processus de recherche et d'expérimentation à taille réelle, sur un site particulièrement impacté par des enjeux variables liés aux exploitations industrielles.

La réponse qu'apporta l'Agence Latz à ce territoire fut simple : mêler un projet esthétique à un projet environnemental afin de mettre en valeur le site industriel au travers d'artefacts et de parcours permettant au visiteur de lire le passé du territoire. Cette réinterprétation tendit à faire accepter le site et, pour la première fois, à voir l'historique de ce dernier comme un patrimoine à contempler et à réinterpréter. Pour ce faire, l'Agence Latz intervint dans le parc au travers de plusieurs espaces qui mirent en cohérence cette volonté. [4]

La piazza Metalica fut la place emblématique et centrale du projet du parc des Hauts Fourneaux / Blast Furnace Park. (Fig. 2) [5] En effet, elle s'implantait au cœur de l'ancien Haut Fourneau. Ainsi, le visiteur fut invité à entrer dans le cœur de l'industrie et à prendre part au renouveau de ce lieu monumental. Cette place fut en effet l'hôte de festivals pouvant accueillir jusqu'à 50 000 invités. L'atmosphère atypique du lieu donna à la programmation culturelle une puissance particulière.

Les architectes firent le choix de conserver, au centre de la place, une plaque métallique massive servant autrefois au travail de la fonte. Celle-ci s'éroda naturellement au gré des saisons et continua d'évoluer. La mise en valeur du patrimoine se fit dans une continuité du vivant et du mouvement et non par une mise sous cloche des structures. Ce choix est d'autant plus important qu'il fut accompagné de nombreuses craintes liées aux risques de pollution du site.



Fig. 2 - Piazza Metalica au coeur du site industriel - Auteur : Latzundpartner© - Source : [5]

Toutefois, l'ouverture du site à un public large permet de rapprocher ce dernier des contraintes du lieu et d'en assurer une protection. Petit à petit, le public comprit et s'appropriâ le site. Via l'esthétisme du lieu, les enjeux environnementaux trouvèrent leur place dans le projet et dans l'usage qu'il en fut fait.

Le Waterpark ou Parc des Eaux fut un autre élément emblématique du rapport prégnant que surent créer les architectes entre environnement et esthétisme. [6] Cet ancien canal de l'Old Emscher traversant d'est en ouest le parc devint un espace de biodiversité et de promenade. Les architectes firent le choix de conserver les artefacts du canal industriel via des cuves ou des passerelles. (Fig. 3) Le canal fut néanmoins alimenté par les eaux de pluie du site dans une volonté d'assurer une restauration écologique des milieux adjacents. Des processus semblables aux processus naturels furent mis en place au cœur de ce canal dont l'entretien et la mécanique sont totalement artificiels. Latz décrit son processus de la sorte : « L'homme se sert de cet artefact pour en faire un symbole pour la nature, mais il reste responsable du processus ». [6] C'est une naturalité dominée par l'Homme qui met en lumière le site industriel.



Fig. 3 - Mise en scène des installations sur le canal de l'Old Emscher - Auteur : Latzundpartner© - Source : [6]

Le parc des crasses ou Sinter Park prit vie au sein de l'ancienne usine d'agglomération du site industriel. [7] Ce bâtiment fortement pollué fut démoli pour des raisons sanitaires. Néanmoins, les vestiges des fondations de l'usine furent mis en valeur par un parc horticole et paysager. (Fig. 4) Ce terrain anciennement employé pour stocker et traiter des déchets minéraux et du charbon, représenta dès lors un lieu d'apaisement. Il sembla essentiel aux architectes de proposer un tel lieu de contemplation au sein d'un parc au passif si important. Le visiteur fut invité à observer les cicatrices du passif industriel et à prendre du recul sur les aménagements et le processus de mutation des sites. La conservation d'une passerelle, de hauts murs et de déchets rendus inertes permit de conférer au site une atmosphère particulière, employée à nouveau pour des festivités ou simplement pour le repos.

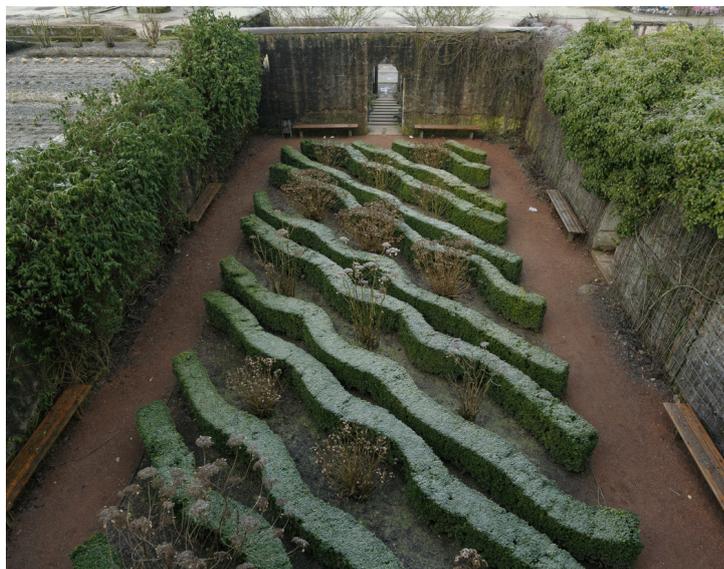


Fig. 4 - Une végétation horticole au sein d'une ancienne zone de stockage de déchets - Auteur : Latzundpartner© - Source : [7]

Les architectes et paysagistes apportèrent encore des réponses au travers de la conservation des lignes de chemin de fer. Moyen de transport essentiel au sein des sites industriels, ceux-ci maillèrent le parc. Latz prit le parti de conserver ces voies dans la mesure où elles constituaient un fil rouge. Elles furent végétalisées, ouvertes au public et permirent en certains points hauts d'offrir au visiteur des panoramas encore inconnus sur l'ampleur du site.

Par ce projet, Latz mit en lumière le fait que les sites industriels ne sont pas que monumentalités à appréhender. Ils sont des lieux de vie et de culture. Des aires de jeux furent par exemple disposées tout au long du parc en s'appuyant sur les particularités architecturales des lieux. Latz joua avec le site pour créer des espaces de divertissement et de vie. Cette approche patrimoniale du lieu autorisa le visiteur à prendre part à la mutation du site et à vivre son évolution. Le réemploi du vocabulaire industriel

est essentiel à la compréhension du site et à l'acceptation de ce dernier. Bernard Lassus misa sur la mise en lumière de l'usager au sein de son lieu de vie, de son quotidien. L'Agence Latz, quant à elle, réinterpréta la monumentalité du site industriel pour en faire évoluer les usages et accompagner les mutations environnementales de ces territoires. Latz fit cadeau aux usagers d'un nouvel espace de vie au cœur d'un tissu touché et traumatisé par des crises sociales, environnementales et économiques.

4) Agence TER : une approche mémorielle des sites industriels pour soigner les populations

a) Histoire du site : de l'industrialisation triomphante à la dépression

Le bassin lorrain fut marqué par une industrialisation tournée vers la sidérurgie. La commune d'Uckange ne fut pas en reste. Ouverte en 1890 par les frères Strumm, l'usine devint un fleuron du savoir-faire français en matière de fonte et prospéra jusque dans les années 1960. Tour à tour modernisée dans une optique d'innovation, l'activité déclina néanmoins à l'orée des années 1970 et se vit fermée en 1991. [8] Dans le contexte global de déclin de cette industrie fleurissante, le traumatisme social et culturel s'avéra fort.

Durant un siècle, la sidérurgie avait fait vivre le bassin lorrain et lui avait permis de se développer. En quelques années, le territoire perdit son image prolifique, symbole de l'industrie française, et se vit apposer l'étiquette de territoire en détresse sociale et économique. L'attachement de la population au site industriel d'Uckange était fort. L'association MECILOR, pour Mémoire Culturelle et Industrielle de LORraine, en fut le témoin. La détermination de ce groupement à protéger la mémoire des sites industriels lorrains mena le classement du Haut Fourneau U4 à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques en 2001. En outre, le territoire s'inscrit dans une dynamique de valorisation du patrimoine lié aux activités sidérurgiques par la mise en lumière des anciennes usines via une protection globale et une mise en abîme culturelle.

b) Un contexte favorable au projet de revitalisation

Le site industriel d'Uckange s'inscrit dans un contexte culturel et géographique porteur pour sa revitalisation.

Comme l'indique le géographe Simon Edelbutte dans ses recherches, l'intégration des sites industriels dans leur contexte de mobilité est essentielle. Or, l'ancienne usine était stratégiquement positionnée.

En premier lieu, le site s'implantait en bordure de la Moselle. Or, la rivière était aménagée d'une voie vélo ayant un attrait touristique fort : la Lor'Vélo. Le parcours entre Metz et Thionville, deux villes pôles du département de la Moselle, traversait notamment Uckange et son Haut Fourneau.

En second lieu, l'ancienne usinesituaitstratégiquement à l'entrée nord de la commune d'Uckange. En effet, comme de nombreux sites industriels, le tissu urbain s'était développé

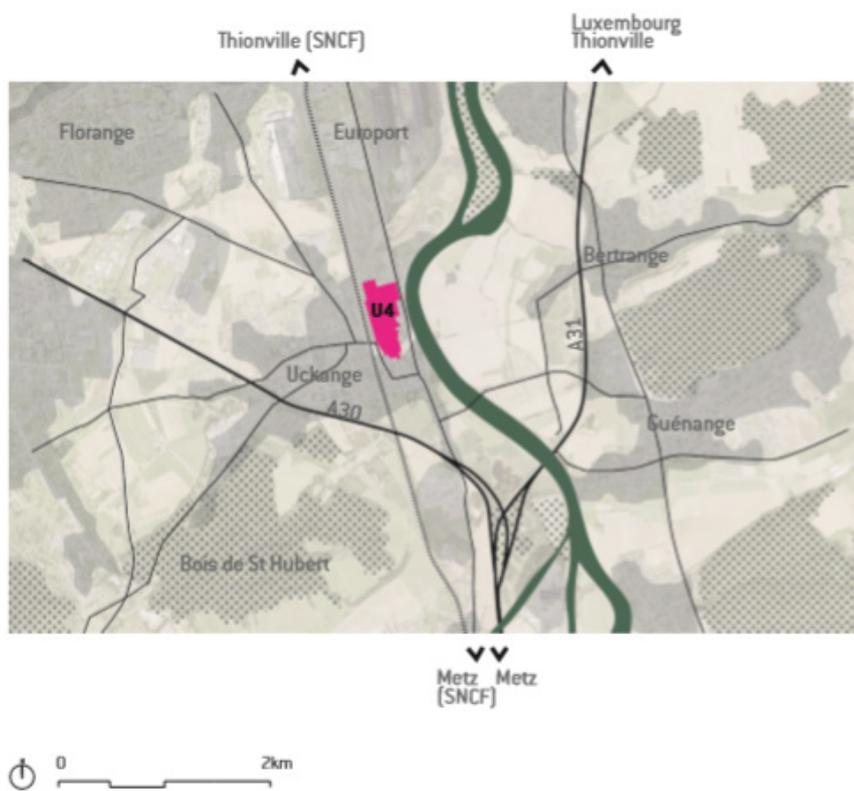


Fig. 5 - Localisation du site du Haut Fourneau U4 au sein du réseau routier et ferroviaire - Auteur : Agence TER© - Source : AGENCE TER, 2015.

à proximité immédiate du cœur d'activités. En troisième lieu, le site s'insérait dans le tissu régional via les autoroutes A30 et A31. Cette large desserte autoroutière permettait à Uckange de se situer à 10 min de Thionville et 20 min de Metz, toutes deux desservies par des gares TGV. En outre, l'ancienne usine était proche du Luxembourg, accessible en une heure. Elle était également desservie par gare, située en face de l'usine. (Fig. 5)

Enfin, une réflexion engagée par les partenaires politiques et économiques du site fut lancée afin d'établir la ligne à suivre en termes de développement du site d'Uckange. Le projet, nommé Evolu4, en mémoire du Haut Fourneau U4, vint porter la volonté des élus et investisseurs de rendre au site sa dynamique économique via une offre large touchant au tourisme, à l'environnement ou encore à l'industrie.

D'une part, le site d'Uckange se trouva intégré à une dynamique économique via l'Europort. Ce projet de plateforme logistique et industrielle avait pour objectif de renforcer l'axe fluvial stratégique entre les ports maritimes de la Mer du Nord et les zones industrielles via la Moselle. S'implantant sur d'anciens sites industriels du bassin lorrain, le projet eut pour intention de redonner une dynamique industrielle au territoire. (CILAC, 2013)

D'autre part, des interventions artistiques furent programmées sur site. L'artiste Claude Lévêque fut notamment impliqué en 2007 pour mettre en lumière le site par son œuvre « Tous les Soleils » (Fig. 6). Par ces jeux de lumières, le plasticien vint mettre à jour le Haut Fourneau U4 qu'il révéla via des nuances de rouge qui renvoyaient aux activités passées de cet objet d'exception. (EEIGM, 2014)

Enfin, Evolu4 intégra les problématiques environnementales de l'ancienne usine. Pour ce faire, un programme de recherches autour de la phytoremédiation fut lancé avec l'aide du Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI). Cette démarche eut également pour intérêt de sensibiliser les visiteurs aux problématiques environnementales du site via un parcours pédagogique au cœur des parcelles étudiées.

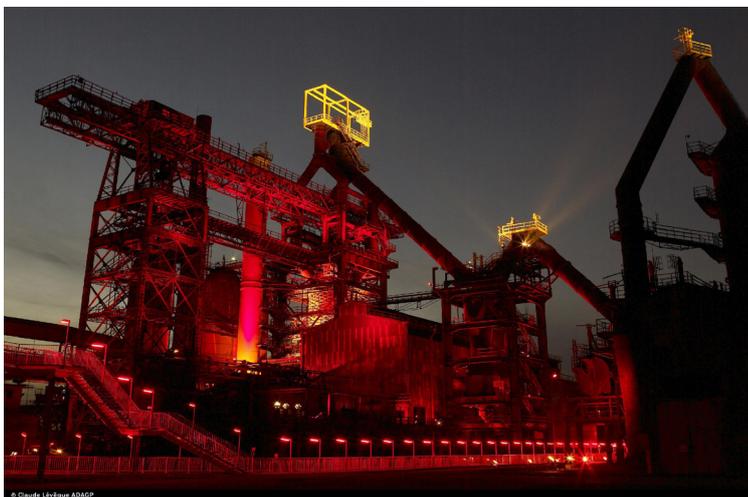


Fig. 6 - « Tous les Soleils » de Claude Lévêque- Auteur : ADAGP Claude Lévêque© - Source : [9]

c) Agence TER : l'utilisateur au centre de la réflexion

Au début des années 2010, l'Agence TER fut mandatée pour construire le projet du parc du Haut-Fourneau U4 d'Uckange. L'étude menée par l'agence devait aboutir à la programmation et la mise en place du parc de l'ancienne usine. Celui-ci avait l'obligation de mettre en cohérence les différents enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à la réhabilitation de ce site d'exception.

Le travail de l'Agence TER se fonda sur plusieurs approches. La première renvoyait au sol, fondement de la pensée du trio. La seconde se rattachait au vécu et aux attentes des locaux. La troisième se basait sur la monumentalité des objets industriels et leur intégration au sein du paysage. (AGENCE TER, 2015)

L'approche du sol pour le projet se fit par l'interprétation des matières, des contraintes et des usages liés au sol. Le site était particulièrement pollué. Ainsi, le travail de TER s'adapta à ces contraintes et vint révéler les enjeux environnementaux liés au site par l'usage du végétal, de la scénographie ou encore de parcours adaptés. L'intérêt était de faire rentrer le visiteur au sein de ces espaces, de les vivre autrement que comme des espaces potentiellement nocifs.

Dans cette optique, TER proposa un parcours sensible à visée pédagogique. Ce cheminement s'effectuait en deux temps : un parcours fermé dédié à la découverte des travaux de phytoremédiation

du CCSTI et un second parcours au sein d'un parc ouvert, pensé comme un labyrinthe. Le visiteur fut invité à se perdre auprès de cet environnement en reconstruction.

Le travail mit en valeur les plantes colonisatrices et les essences ajoutées complétèrent l'ambiance du milieu post-industriel.

La seconde approche du site employée par l'Agence TER fut certainement l'approche essentielle et fondamentale pour ce projet. Elle s'appliqua à étudier et intégrer le vécu passé, actuel et à venir du site industriel. Dans cette démarche, TER identifia 3 catégories au sein des usagers locaux et de proximité :

- La part de population acceptant l'évolution du site et souhaitant le patrimonialiser afin de préserver et mettre en valeur l'héritage historique de ce site d'exception ;
- La part de population réfractaire à l'évolution de l'ancienne usine, en somme une part de la population n'ayant pas encore terminé le deuil des activités passées ;
- La part de population en attente de l'ouverture d'un site sur lequel ont pu travailler leurs pères, leurs maris, leurs amis ou d'autres proches. En effet, le site était à l'époque ouvert uniquement aux employés (majoritairement masculins) bien qu'il soit le cœur de la dynamique locale.

Ainsi, TER mit au centre de sa réflexion le vécu de l'utilisateur et donc sa sensibilité. A ces catégories de population locale s'ajouta l'attrait du site pour de futurs touristes, en attente de découvrir ce site d'exception, avec un regard détaché.

Concrètement, le vécu fut valorisé par l'intégration de visites guidées par l'association MECILOR, ayant participé à la protection du Haut Fourneau U4. Leur parcours pédagogique permit à d'anciens employés de conter le site et de partager l'expérience du lieu, son évolution, son histoire et les sentiments associés. (Fig. 7)



Fig. 7 - Illustration des divers usages du projet et du rapport avec le vécu - Auteur : Agence TER© - Source : AGENCE TER, 2015.

Leur regard fut également pris en compte dans l'aménagement des espaces et l'intégration des bâtis et des structures industrielles, soit la troisième approche de l'agence. Cette troisième approche de l'Agence TER visa la monumentalité des espaces et leur mise en lumière. En effet, les paysagistes se permirent la comparaison du Haut Fourneau avec des monuments historiques tels que le château de Versailles ou la cathédrale de Chartres (Fig. 8)

Le site était exceptionnel et devait être valorisé en tant que tel. Pour ce faire, au regard des expériences vécues, l'agence vint révéler les particularités du site. Au sein de la trame bâtie, le Haut Fourneau était un point central, d'autant plus grâce à la mise en lumière de Claude Lévêque. Le trio de paysagistes vint également mettre à jour le petit bâti qui l'accompagnait. Le parcours de visite invita ainsi à se perdre au sein de ces espaces variés. Le végétal accompagnait le regard et des interventions plastiques appelaient le visiteur à s'arrêter, à contempler ou encore à expérimenter les lieux. Dans le même temps, une offre commerciale eut pour objectif de redonner une activité économique au site et d'attirer une population de

visiteurs plus large que les locaux et usagers personnellement touchés par l'histoire du bassin lorrain.

Par un processus de patrimonialisation du site, d'interprétation du vécu et d'intégration des enjeux environnementaux, l'Agence TER amena le site d'Uckange à se renouveler et à intégrer la dualité d'usage : un usage de proximité ouvert aux locaux dans un souci de mémoire et cicatrisation du passif social ; un usage de découverte d'un site d'exception par des usagers extérieurs.



Fig. 8 - Mise en perspective de la monumentalité du Haut Fourneau U4 par comparaison avec la Cathédrale de Chartres - Auteur : Agence TER© - Source : AGENCE TER, 2015.

La mutation des espaces industriels peut donc se faire par des processus artistiques, tel le travail de Bernard Lassus, ou encore par une invitation à la contemplation des espaces retravaillés, tel le travail de l'Agence Latz. Par l'ouverture au public de ces espaces en transition environnementale, l'usager devient le lien entre environnement et esthétique. La transition est mise en scène et intégrée au sein d'une offre touristique, culturelle ou encore économique. On recoupe alors le concept d'Esthétisme environnemental.

Le projet d'Uckange regroupe les deux entrées des projets présentés en amont : l'entrée sociale de Lassus et l'intégration du vécu et de l'évolution des populations face aux transitions de leur territoire ; l'entrée esthétique de Latz et la mise en abîme des contraintes environnementales via la contemplation des sites. Néanmoins, le processus de réhabilitation du site d'Uckange soulève une volonté nouvelle d'intégrer l'usager et le vécu du site de façon prégnante et fondamentale au sein du projet. A cette échelle, le projet touche autant à une population large qu'à un espace de vie de proximité. La notion d'esthétisme définie par le mouvement de Nathalie Blanc semble laisser place à la notion de paysage : un espace vécu et modelé par ses habitants. Une transition semble donc s'opérer. Parler plus spécifiquement d'un paysage environnemental semble s'adapter à des contextes de transition d'espaces vécus, autant d'un point de vue de mutations environnementales que sociales.

III - D'un Esthétisme environnemental à un paysage environnemental : glissement du paradigme face aux enjeux de mutation des espaces urbains au XXI^e siècle

L'expérience en matière de mutation des sites industriels a permis de mettre en avant une variation au sein du paradigme porté par le mouvement d'Esthétique environnementale. Ce dernier tire son origine de la volonté naissante de réunir Arts et Sciences autour du bien commun qu'est l'environnement au travers de l'usager et des enjeux sociaux. Toutefois, il apparaît que les notions d'échelle, de site et d'histoire doivent être également intégrées au cœur de la réflexion. Au travers du projet du Parc du Haut Fourneau à Uckange, les idées de proximité et de localité des usages et des usagers sont mises au centre du processus de création. La formation du principe d'aménagement se rapproche de la définition du paysage moderne, c'est-à-dire « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le

caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (CONSEIL DE L'EUROPE, 2000). Dorénavant, le paysage n'entend plus uniquement le rapport entre l'Homme et la beauté de ses espaces extérieurs mais également le contexte du site. Ainsi, l'esthétique est comprise dans la notion de paysage. Donc, le terme de paysage peut être substitué au terme d'esthétique. Nous pouvons parler de Paysage environnemental comme d'une sous-catégorie de l'Esthétique environnementale.

Dans une volonté d'expérimenter et de mettre en perspective la notion théorique de paysage environnemental, le présent mémoire s'oriente dorénavant sur les espaces publics urbains. Ce choix s'effectue au regard des enjeux de transition climatique des villes et des modifications des usages au sein des tissus urbains. Le cas des espaces publics citadins paraît adapté à la mise en contexte du Paysage environnemental. De ce fait, nous reviendrons dans un premier temps sur la complexité de ces espaces. Dans un second temps, nous aborderons le concept de Tiers-Paysage de Gilles Clément dans l'idée de mettre en avant les évolutions actuelles d'approche et de regard face aux espaces urbains. Enfin, nous ouvrirons sur un projet urbain de l'Agence TER, inauguré en 2019 : la Place de les Gloriès Catalanes à Barcelone.

1) Mouvement de l'espace urbain et mutation des approches

a) De l'écologie urbaine à la « ville durable » : polysémie et regards croisés sur les mutations urbaines

Les villes n'ont cessé d'évoluer. Face aux enjeux sociétaux, économiques ou encore environnementaux, l'espace urbain mute. Dans les années 1980, les premières notions de développement durable et de réflexion autour de l'environnement et du lien à l'Homme émergent. A cette époque, les recherches sur la ville co-existent à travers divers domaines : géographie, sciences humaines, sciences économique, biologie, etc. Néanmoins, malgré un regard croisé, ces recherches relèvent plus de la pluridisciplinarité que de l'interdisciplinarité. Ainsi, les termes définissant les recherches s'adaptent à chaque point de vue et thématique de recherche.

Toutefois, un terme tend à émerger : l'écologie urbaine. Par la suite, Torres le définira comme une « démarche qui essaie d'appliquer à la ville les méthodes de l'écologie et qui adopte une conception "biocentrique" associant environnement à la nature ». (TORRES, 1998)

Les principaux travaux publiés à cette époque retracent le lien entre l'Homme et les animaux en ville. Clergeau se penche sur les oiseaux pendant que Mathieu focalise ses recherches sur les blattes (GAUTHIER, 2006). La pensée d'écologie urbaine est donc centrée sur l'environnement biologique et son adaptation aux conditions urbaines. (MEHDI et al., 2012)

Le rapport social et sensible de l'Homme à son environnement, et notamment via le verdissement des villes, est une considération plus contemporaine. Le terme d'écologie urbaine tend vers la « ville durable ». Ce n'est qu'en 1990 que ce terme est employé officiellement, lors du Sommet de Rio. Aujourd'hui encore, il est utilisé pour faire référence à une notion relativement floue du lien entre le citadin et son environnement. Il désigne dans la pensée collective le besoin de « Nature » en ville.

La ville mute progressivement comme les termes et les recherches actuelles tendent à le laisser penser. Toutefois, ces évolutions sont lentes et mal définies. Cela implique que la réponse des aménageurs aux défis urbains contemporains est complexe. Le terme « durable » de la « Ville durable » se réfère aux interactions entre social, économique et environnemental. Le paysagiste peut donc apporter son regard expert lors du réaménagement des espaces publics. Néanmoins, la réponse apportée est empirique et modulable, tel l'espace urbain.

b) Gilles Clément : un nouveau regard sur les espaces urbains délaissés

Gilles Clément a su développer et diffuser une vision nouvelle du paysage. Engagé pour l'environnement, son point de vue permet de mettre en lumière des lieux délaissés ou en friche. Dans Le Manifeste du Tiers-Paysage, il définit et explique ce concept inédit : « Fragment indécidé du jardin planétaire, le Tiers paysage est constitué de l'ensemble des lieux délaissés par l'Homme. Ces marges rassemblent une diversité biologique qui n'est pas à ce jour répertoriée comme richesse ». (CLEMENT, 2004)

Ces fragments délaissés aux regards d'enjeux politiques, économiques ou encore écologiques, forment des réservoirs de biodiversité qui sont aptes à se réguler et s'équilibrer. Clément définit dans son manifeste trois catégories de Tiers-Paysage :

- Les ensembles primaires qui sont des espaces n'ayant pas connu d'anthropisation et ayant atteint leur climax, soit leur état d'équilibre naturel. Ces espaces sont perçus comme homogènes malgré la diversité d'individus et d'essences qu'ils renferment ;
- Les Délaissés qui sont les espaces ayant connu une action anthropique ; ils sont laissés à l'abandon et connaissent des processus de recolonisation d'espèces pionnières ouvrant rapidement la voie aux essences secondaires. L'équilibre y est fragile et souvent encore à atteindre. Ces espaces sont perçus comme anarchiques et hétérogènes.
- Les Réserves qui sont des espaces protégés par décision humaine afin de préserver la diversité de toutes interventions pouvant bouleverser l'équilibre en place. Ces espaces sont sacrifiés au titre d'une richesse écologique ou encore au regard de l'intérêt culturel qu'ils représentent pour un territoire et une population. (CLEMENT, 2004)

Au cœur de la réflexion urbaine et de l'expérimentation du Paysage environnemental, ce sont les espaces délaissés qui se rapprochent le plus de nos considérations. Il est vrai que l'on trouve facilement des espaces délaissés au sein de nos tissus urbains. Gilles Clément considère que ces espaces sont de géométrie et de composition variables en fonction de la densité du tissu urbain, de la gestion appliquée aux espaces ou encore de la géographie des sites. Il est intéressant de noter que les politiques de gestion actuelles et de limitation des intrants chimiques modifient nos tissus urbains et laissent place au Tiers-Paysage en bord de route, en pieds d'arbres, sur les trottoirs, etc. Dorénavant, les questions qui se posent dans nos villes sont les suivantes : quelle place laisser aux Délaissés ? Quel comportement et quelle politique adopter ?

En termes de gestion, Gilles Clément laisse entendre que la patrimonialisation, la mise sous cloche, d'espaces (notamment pour les espaces Réserves) impliquent l'arrêt du processus de vie inhérent au Tiers-Paysage. Clément prône plutôt le « délaissement » ; c'est-à-dire une forme de laisser vivre du paysage. Il indique dans son manifeste que cette approche assure le développement de la diversité et la recherche d'équilibre interne au site. (CLEMENT, 2004)

Néanmoins, d'un point de vue pratique et gestionnaire, en ville, on peut se demander comment faire accepter le « délaissement » d'espaces, notamment au regard de la pression foncière mais également au regard d'une esthétique du lieu. Sur des espaces publics jardinés et aménagés, Gilles Clément a rendu possible ce « délaissement » par l'impossibilité d'accéder à certains endroits des sites. Par exemple, sur le projet du parc Matisse à Lille, le paysagiste a rendu à la ville un espace de nature inatteignable, nommé île Derborence (Fig. 9). Localisé sur un promontoire aux parois verticales infranchissables de 7m de hauteur, Clément offre un espace libre de gestion ayant le potentiel et la possibilité de trouver son propre équilibre et sa propre dynamique au sein même d'un espace entretenu. (COLLEU-DUMOND, 2019). Il prouve ainsi que l'on peut trouver des lieux de biodiversité au centre de parcs urbains. Il amène également la preuve que les usages peuvent cohabiter au sein d'espaces mixtes. Un lieu de vie animé et fréquenté par de nombreux usagers côtoie un milieu de vie où l'Homme n'est pas accepté. Les dualités peuvent co-exister



Fig. 9 - Îlot de biodiversité inaccessible au sein du Parc Matisse à Lille - Auteur : Florent Marceau © - Source : [10]

et permettent également la compréhension et l'acceptation des divers usages du site.

Gilles Clément, par son approche innovante de la biodiversité, offre un nouveau regard aux espaces urbains. Les pratiques des aménageurs, des gestionnaires et des politiques se trouvent renforcées par un courant de pensée remettant le délaissement de site comme une pratique positive pour la biodiversité. Néanmoins, les gestions et l'approche de ces lieux doivent être questionnées. L'espace urbain devient un milieu complexe dans la mesure où il héberge autant de volontés que de gestions. Celles-ci influent sur les modes de vie et les usages. Ainsi, comme le souligne l'Agence TER au sein de son approche du paysage, l'espace urbain est un écosystème à part entière qu'il faut appréhender et aménager dans toute sa complexité et ses ambivalences.

2) La place de les Glories Catalanes à Barcelone : exemple de fonctionnement d'un écosystème urbain selon l'Agence TER

a) *Une approche verticale des espaces urbains*

« Comprendre la ville comme une interaction de "milieux" », tel est le regard que porte le trio de l'Agence TER sur nos espaces urbains. (MINISTERE DE LA COHESION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES, 2018)

Les milieux dont parlent les trois paysagistes sont différents espaces de vie aux dynamiques propres. La ville se meut sans cesse, d'un milieu à un autre, les échanges et les évolutions sont perpétuels. Elle est vivante ce qui implique qu'elle doit être considérée comme un espace de transitions constantes.

D'un point de vue environnemental, le trio relève l'imperméabilisation et l'horizontalité des espaces. L'essence de la ville est plus complexe. Ainsi, TER met en avant le besoin de perméabilité entre le sol et le ciel. C'est ce que l'agence nomme l'écosystème vertical.

Le principe de l'écosystème vertical est simple mais offre un regard neuf sur la ville et ses aménagements. Il donne une nouvelle dimension et permet d'appréhender différemment les échanges entre toutes les échelles et tous les milieux. TER stratifie l'écosystème ainsi :

- Le sous-sol : il est la part invisible du projet et pourtant le support de ce dernier. Il renferme les réseaux ainsi que les composantes géologiques qui marquent le paysage en surface et sa géographie.
 - Le sol, soit l'interface entre sous-sol et surface : cette fine couche est le substrat du projet dans la mesure où elle vient gérer les eaux de pluie, nourrir la végétation ou encore supporter les constructions. C'est le sol vivant, si souvent imperméabilisé et/ou rendu stérile. Il est indispensable à la formation de biodiversité et au lien perméable entre le socle et la surface.
- La surface : c'est l'espace aérien le plus visible puisque celui vécu par l'utilisateur. Il renferme le bâti, les aménagements paysagers, le mobilier, etc. La densité de ces aménagements, des plantations, de la capacité d'accueil humain donne les ambiances des milieux. Elle permet de réguler la vie au sein des espaces et de guider les usages et le ressenti.
- L'atmosphère : il s'agit des strates les plus hautes, notamment végétales mais également les skylines, qui permettent de réguler le climat des villes. Ainsi, cette strate influe sur le bien-être et le confort ressentis au sein des espaces. (AGENCE TER, 2018)

L'intention de stratifier le paysage urbain et de décrire la ville tel un écosystème permet de comprendre et de donner un nouvel angle de vue sur les milieux de vie en ville. L'approche de TER rappelle que nous sommes membres d'un milieu vivant en perpétuelle mutation et qu'il importe de ne pas se focaliser sur la surface. L'écosystème vertical propose de redonner vie aux surfaces inertes de nos lieux de vie citadine. (BORNE, 2018)

b) Place de les Glories Catalanes à Barcelone : contextualisation du projet

En 2014, TER remporte le concours de réaménagement de la place de les Glories Catalanes avec son projet « Canopia urbana ». A l'origine, le site est un échangeur autoroutier stratégique de la ville de Barcelone. En effet, il est le point de rencontre de trois grands axes métropolitains : Gran Vià, Diagonal et Meridiana (Fig. 10). A plusieurs reprises remanié, ce nœud urbain fait l'objet d'un grand intérêt. En effet, au-delà de la connexion stratégique de flux conséquents, le projet se positionne dans le quartier 22@ (MESS, 2015).

Cet espace anciennement industriel a vocation à devenir un quartier d'innovation urbaine. Barcelone tend à transformer l'ancien site industriel de Poblenou en un espace urbain dense, synonyme de qualité de vie, d'efficacité architecturale et de durabilité. Ainsi, la place de les Glories Catalanes prend part à la stratégie urbaine de la métropole barcelonaise qui vise, entre autre, à réduire la place de l'automobile en ville, à rendre aux piétons de grands axes urbains, ou encore à améliorer le bioclimatisme.

Au cœur du projet de Canopia urbana, TER relève trois objectifs :

- Créer un lieu innovant permettant d'hybrider la dualité ville / nature ;
- Créer une synergie du sous-sol à l'atmosphère ;
- Créer un espace alliant les fonctionnalités d'un parc et d'une place. (AGENCE TER, 2014)

Ainsi, le trio met directement en avant sa volonté d'expérimenter son principe d'écosystème vertical. Cette volonté transparaît via les actions mises en place dans le projet. TER propose en effet de maintenir une continuité au sol afin de ne pas rompre avec les quartiers environnant tout en proposant des espaces déminéralisés facilitant les échanges naturels entre sous-sol et atmosphère. Ces actions permettent d'offrir une canopée végétale au sein même du parc/place et donc de former un réseau horizontal sur les strates supérieures. La canopée s'intègre dans le « vélum construit » de Barcelone et devient un « échangeur écologique ». C'est le concept de « nodes », développé par TER, qui est ici expérimenté pour la première fois.



Fig. 10 - Perspective projet : Mise en avant des îlots de végétation et de la structuration par les axes routiers- Auteur : Agence TER© - Source : AGENCE TER, 2014.

c) Les nodes de biodiversité : concept de puits de vie et bénéfiques pour le projet

Les nodes de biodiversité tels qu’imaginés par l’Agence TER correspondent à des « puits de vie ». Ce sont des espaces ovoïdes ayant un rayon minimal de 15m. Ils sont désimperméabilisés et végétalisés afin de créer un micro-système autonome (Fig. 10). Le sous-sol est mis en contact avec l’atmosphère par une végétation relativement dense qui tend à trouver son équilibre sans intervention humaine. D’ailleurs, au sein du projet de Barcelone, les nodes sont rendues inaccessibles aux usagers. Ainsi, TER rejoint la pensée de Gilles Clément et son concept de Tiers-Paysage. On retrouve l’idée d’un espace libre de biodiversité au sein d’un lieu de proximité aux usages variés, tel que le parc Matisse à Lille.

D’un point de vue environnemental, les puits de vie initient un rapport vertical entre le socle et l’atmosphère. Ils permettent d’accueillir une faune et une flore qui se développeront et interagiront de façon spontanée. Le trio fonde ses nodes sur le principe écologique de « Stepping stones » (Fig. 11). Ce dernier est défini par des îlots de biodiversité indépendants les uns des autres, sans connexion physique, qui peuvent interagir et échanger au gré des flux de dispersion, dans un rayon de dispersion limité (notion de proximité des individus). Dans les puits de vie de l’agence TER, la canopée est le lieu privilégié de ces échanges.

D’un point de vue des usages et du fonctionnement du site en lui-même, les nodes de biodiversité sont donc des espaces clos qui ponctuent le parcours des visiteurs. Le site est dans un premier temps pensé autour de la dualité parc et place. Il est une place dans la mesure où il est un espace central de rassemblement et de vie pour les riverains. Il est un point d’orgue de l’organisation urbaine du quartier. Néanmoins, il est un parc dans sa fonction d’accueil d’activités diverses (jeux, sports, espaces de rencontre et de détente, etc.). Les nodes s’intègrent facilement au sein des différents usages du lieu et ponctuent le parcours tout en créant des repères. La place du végétal est essentielle au sein d’un parc et d’une place pour assurer le bien-être des usagers. Il semblerait que le pari soit réussi pour TER dans la mesure où les retours sur le parc-place, inauguré en 2019, sont positifs et que les riverains respectent et s’approprient l’espace autant que les visiteurs externes au quartier.



Fig. 11 - Structuration végétale du projet sous forme de nodes rappelant le concept de dispersion «Stepping stones» - Auteur : Agence TER© - Source : AGENCE TER, 2014.

Par ce projet, l'Agence TER confirme que le végétal, la biodiversité et les enjeux environnementaux peuvent se coupler à des projets esthétiques et qualitatifs. La réussite du projet de Barcelone laisse entrevoir la possibilité que les aménagements écologiques fassent partie intégrante des paysages urbains contemporains. Ainsi, le paysage n'est plus uniquement « produire du beau » à des fins récréatives mais aussi « produire de la conscience » au travers de notions écologistes incluses dans la conception des sites.

d) Puits de vie : standardisation et limites du principe

Le concept de nodes proposé par TER au sein du projet de Barcelone a pour vocation d'être un test. Le trio indique que le principe de nodes pourrait facilement être réemployé au sein d'autres espaces de la métropole barcelonaise. Ainsi, les paysagistes imaginent leurs puits de vie se propageant au sein du tissu urbain, de proche en proche, au fil des réaménagements de la ville. Ce développement assurerait la stabilisation de l'écosystème urbain et de la diversité. Néanmoins, on peut soulever quelques interrogations et/ou points de vigilance envers ce principe.

Dans un premier temps, le concept de nodes est fondé sur le principe de dispersion « Stepping Stones », c'est-à-dire d'îlots en îlots. Or, il existe plusieurs autres principes de dispersion, notamment par continuité de trames vertes et/ou bleues. Ainsi, on peut se demander si la limite de ces puits de vie ne serait pas qu'ils ne sont pas reliés physiquement entre eux. En effet, à ce jour les échanges se limitent à un type de dispersion. Concrètement, il pourrait être proposé, lors de prochains projets urbains, de formaliser des connexions physiques entre les milieux afin d'accroître les échanges entre sites. Dans la mesure où les projets urbains impliquent une diversité d'acteurs très importante, cela implique une politique et une volonté urbaine homogène sur la métropole.

Dans un second temps, TER propose de reproduire ces puits de vie au sein du tissu urbain barcelonais mais également de reproduire ce schéma dans d'autres villes. Il faut néanmoins se demander dans quelles mesures ces puits de vie sont reproductibles. En termes de forme, ils doivent logiquement s'adapter aux projets urbains et aux tissus existants dans un souci de cohérence paysagère. Toutefois, en termes de plantation, ils doivent également s'adapter aux contextes. Les puits de vie sont plantés lors de mise en œuvre des projets. Le choix des paysagistes influence sur la dynamique globale du système. Il faut donc se demander si l'on peut standardiser la palette végétale des nodes et à quelle échelle il est possible d'homogénéiser celle-ci : à l'échelle d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'un quartier ? La réponse se trouve certainement dans l'étude du site et l'approche environnementale qui en est faite. Cependant, chaque projet et chaque site sont abordés différemment par le gestionnaire, l'aménageur ou encore les usagers. Il semble donc difficile de reproduire à l'infini ces puits de vie dans une forme unique.

Le principe de nodes soulève donc de nombreuses questions quant à son développement. La mise en œuvre reste empirique et se doit d'évoluer avec la ville dans la mesure où elle représente un milieu vivant. Le recul sur l'installation de ces puits de vie est quasi inexistant à ce jour puisque très récente. Or, il faut plusieurs années pour qu'un équilibre se fasse ressentir, que les essences végétales prennent leur forme adulte et qu'une dynamique se mette en place. Cela implique également que l'environnement périphérique ne subisse pas de mutations déstabilisantes pour les nodes. Quoi qu'il en soit, les premiers retours des usagers restent très encourageants sur la place de plus en plus prégnante que prend l'environnement au sein des espaces publics de proximité dans nos villes. Les questions inhérentes à la transition socio-écologique semblent trouver un écho dans les aménagements et la mutation de la ville offre des perspectives optimistes sur la mutation de la société.

CONCLUSION

Les enjeux de transition de nos sociétés occidentales font évoluer l'approche des aménageurs mais également des scientifiques et des artistes. Longtemps considérés comme des domaines antagonistes, Arts et Sciences se trouvent aujourd'hui confrontés. Leur rencontre permet d'appréhender de façon innovante le territoire et d'offrir de nouvelles perspectives en matière d'aménagement urbain. A l'initiative de plusieurs domaines de recherche, une approche nouvelle de l'environnement semble émerger en prenant pour angle d'acceptation l'esthétisme et le rapport sensible de l'Homme à son environnement. Ainsi se définit le mouvement d'Esthétisme environnemental.

A la question : « Dans quelles mesures le concepteur paysagiste peut-il faire converger esthétisme et environnement ? », nous avons pu mettre en avant dans ce mémoire une première approche via l'Esthétisme environnemental. Ce mouvement de pensée issu des sciences sociales met en lumière la place de l'environnement et des enjeux écologistes et de biodiversité au travers de l'esthétique des lieux. C'est donc naturellement que le concepteur peut prendre position et être identifié à ce courant de pensée. De nombreux professionnels du monde du paysage semblent tendre vers et faire évoluer ces pensées. Qu'ils aient une approche plastique, géographique, sociologique ou encore technique, les paysagistes concepteurs contemporains viennent mêler le sensible et l'invisible dans leurs projets. Ils mêlent alors le puissance de l'environnement aux complexités des sites et des usages. Les travaux de Bernard Lassus et de l'Agence Latz nous ont permis de révéler le lien ténu qui existent entre histoire, sensibilité des usagers et la monumentalité des sites post-industriels et de leurs enjeux. En révélant les fragilités des sites et en mettant en avant qu'ils sont également des lieux de vie de proximité, le travail de l'Agence TER au sein du Parc des Haut-Fourneaux d'Uckange fait glisser le mouvement d'Esthétisme environnemental vers le Paysage environnemental. La proximité des enjeux environnementaux et de nos espaces de vie du quotidien donne à ce mouvement généraliste une dimension plus restreinte s'appliquant au quotidien des usagers et offre la possibilité de répondre aux enjeux des espaces urbains contemporains.

L'approche du Paysage environnemental se traduit dans les projets urbains par l'intégration d'espaces de biodiversité. Les paysagistes contemporains tels que Gilles Clément ou l'Agence TER font évoluer le regard des usagers face à ces enclos de biodiversité grâce à une approche esthétique et « patrimonialisée ». Les espaces dits de biodiversité se trouvent inaccessibles dans une volonté d'autonomie des milieux. Néanmoins, ils font partie intégrante des projets et les usagers peuvent les voir évoluer au fil du temps. Ainsi, ces espaces renvoient aux écosystèmes urbains qui sont, par définition, en perpétuelle évolution. L'équilibre semble s'instaurer et le rapport de l'Homme face à un environnement en transition est impacté. Le projet environnemental est dorénavant visible et partie intégrante du site. Néanmoins, il reste inaccessible dans une volonté de dynamisation spontanée de la biodiversité sans intervention de l'Homme ; bien que ce dernier soit à l'origine de sa création.

Les projets environnementaux et les projets paysagers ne sont pas nouveaux. Néanmoins, l'imbrication de ces deux façons de faire projet initie le paysagiste à de nouvelles pratiques, de nouvelles attentes et de nouveaux enjeux. Les limites de ce mémoire sont le retour d'expérience encore faible autour de ces pratiques et de ces approches. Il n'existe pas à ce jour un mouvement officiel ou un recensement de ces typologies de projet. Le mémoire vient uniquement mettre en corrélation des idées qui semblent émerger au travers des pratiques contemporaines de conception. Toutefois, elles donnent de l'espoir quant aux mutations, parfois rudes, que vivent les espaces urbains et, par conséquent, les sociétés qui s'y développent.

La pratique du concepteur paysagiste s'adapte au sujet d'études. C'est l'essence de son travail et de son approche. La ville est un milieu vivant en perpétuel mutation et faisant face à des enjeux spécifiques à chaque site. Le paysagiste concepteur diagnostique et propose des solutions empiriques à chaque situation. Aujourd'hui, face aux transitions socio-écologiques de nos territoires, les pratiques des concepteurs semblent converger vers une approche mêlant esthétisme et environnement. La sobriété des pratiques mises en avant dans ce mémoire et la part fondamentale du site en amont du projet tendent à rendre les pratiques du paysagiste modulables et évolutives tout en assurant la durabilité des aménagements.

BIBLIOGRAPHIE

AGENCE TER, 2012. Aborder la très grande échelle, Germany/Netherlands/Belgium, Grünmetropole. In : 357 824 ha de paysages habités. Ante Prima. AAM Editions. pp. 224-237. ISBN 978-2-87143-196-1.

AGENCE TER, 2014. Canopia Urbana, Rendu d'Avant-Projet. AGENCE TER (document interne). 97p.

AGENCE TER, 2015. Parc du Haut-Fourneau U4 d'Uckange Études d'Avant-Projet. AGENCE TER (document interne). 190p.

AGENCE TER, 2019. Dynamiser les milieux vivants. In : L'urbanisme des milieux vivants. Paranthèses. pp. 63-111. Collection Grand Prix de l'Urbanisme. ISBN 978-2-88364-218-4.

BARLES, Sabine, 2011. Les villes transformées par la santé, XVIIIe-XXe siècles. Les Tribunes de la Santé. 2011. N° 33, pp. 31-37. DOI 10.3917.

BLANC, Nathalie, 2012. Les Nouvelles esthétiques urbaines. Armand Colin. Emergences. ISBN 978-2-200-24851-2. 224p.

BLANC, Nathalie et LOLIVE, Jacques, 2008. Art écologique et paysage durable : réalisation d'un colloque international et du séminaire préparatoire. 2008. pp. 4-5.

BLANC, Nathalie et LOLIVE, Jacques, 2009. Vers une esthétique environnementale : le tournant pragmatiste. Natures, Sciences et Société. 2009. Vol. 17, pp. 285-292. .

BORNE, Emanuelle, 2018. Les villes invisibles de TER. L'architecture d'Aujourd'hui. 2018. N° 427, pp. 44-53.

CILAC, 2013. Uckanche : 20 millions d'euros pour EVOLU'4. [En ligne]. 2013. [Consulté le 29 août 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.cilac.com/1321-uckange-20-millions-d-euros-pour-evolu-4>

CLEMENT, Gilles, 2004. Manifeste du Tiers-Paysage [En ligne]. [Consulté le 26 août 2019]. Disponible à l'adresse : http://www.gillesclement.com/fichiers/_tierspaypublications_92045_manifeste_du_tiers_paysage.pdf

COLLEUL-DUMOND, Chantal, 2019. Le Jardin contemporain, Le guide. Flammarion. ISBN 978-2-08-144581-9.

CONSEIL DE L'EUROPE, 2000. Convention européenne du paysage. 2000. 7p.

EDELBLUTTE, Simon, 2014. Reconversion industrielle ou redéveloppement territorial ? L'exemple de Thaon-les-Vosges, ancienne ville-usine textile lorraine. Géoconfluences [En ligne]. 2014. [Consulté le 13 août 2019]. Disponible à l'adresse : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-france-des-territoires-en-mutation/articles-scientifiques/reconversion-industrielle-ou-redeveloppement-territorial-lexemple-de-thaon-les-vosges-ancienne-ville-usine-textile-lorraine>

EEIGM, 2014. L'EEIGM participe au projet EVOL'U4 concernant le site du Haut-Fourneau d'Uckange. [En ligne]. 2014. [Consulté le 29 août 2019]. Disponible à l'adresse : <https://eeigm.univ-lorraine.fr/fr/blog/leeigm-participe-au-projet-evolu4-concernant-le-site-du-haut-fourneau-duckange>

EMELIANOFF, Cyria, 2000. L'écologie urbaine entre science et urbanisme. Quaderni. 2000. N° 43, pp. 85-99.

GAUTHIER, Mario, 2006. La ville, l'urbain et le développement durable dans la revue Nature Sciences

Sociétés : rétrospectives et prospectives. Natures, Sciences et Société. 2006. Vol. 14, pp. 383-391.

HAJEK, Isabelle, HAMMAM, Philippe et CHRONE, Aurélie, 2015. Guide des humanités environnementales. Première Edition. Septentrion. ISBN 2-7574-1150-0.

HUGO, Victor, 1901. Post-scriptum de ma vie. 64p.

LACROIX, Alexandre, 2018. Devant la beauté de la Nature. Allary Eds.

MEHDI, Lofti, WEBER, Christiane, DI PIETRO, Francesca et WISSAL, Selmi, 2012. Evolution de la place du végétal dans la ville, de l'espace vert à la trame verte. VertigO: La Revue Electronique en Sciences de l'Environnement. 2012. Vol. 12, n° 2, pp. 17.

MESS, Kimberley, 2015. Villes en transitions : l'expérience partagée des écocités. Revue Urbanités. 2015. pp. 5.

MINISTERE DE LA COHESION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES, 2018. Grand Prix de l'Urbanisme 2018 - Restitution des débats [En ligne]. Palais Brogniart, Paris : Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. [Consulté le 4 juin 2019]. Disponible à l'adresse : <https://docplayer.fr/128511685-Grand-prix-de-l-urbanisme-palmares-des-jeunes-urbanistes-decembre-2018-palais-brongniart-paris-ouverture-des-debats.html>

NADAÏ, Alain, 2007. Site ou l'émergence d'un paysage. In : Esthétique et espace public. APOGEE. pp. 121-135. Cosmopolitiques.

SANGUET, Arthur, 2018. Pourquoi la perte alarmante de la biodiversité nous concerne. TELA BOTANICA [en ligne]. 2018. [Consulté le 15 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.tela-botanica.org/2018/04/article8651/>

TORRES, Emmanuel, 1998. Le cadre de vie urbain : essai d'une économie de la qualité [en ligne]. Lille : Université Lille 1 de Sciences et Technologie. [Consulté le 1 septembre 2019]. Disponible à l'adresse : <http://ori-nuxeo.univ-lille1.fr/nuxeo/site/esupversions/98c08542-8982-42e4-8166-f60c23105f86>

VENTURI FERRIOLO, Massimo, 2009. Bernard Lassus : une pratique démesurable pour le paysage. Projets de Paysage [En ligne]. 2009. Disponible à l'adresse : <http://projetsdepaysage.fr/editpdf.php?texte=493>

SITOGRAFIE

[1] IPBES Media Team, 2019. Biodiversity and Nature's Contributions Continue Dangerous Decline, Scientists Warn. [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.ipbes.net/news/media-release-biodiversity-nature%E2%80%99s-contributions-continue-%C2%A0dangerous-decline-scientists-warn> [Consulté le 25 avril 2019]

[2] E-RSE, 2018. Développement Durable : définition, histoire et enjeux – Qu'est-ce que le développement durable ?. [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://e-rse.net/definitions/definition-developpement-durable/#gs.0suihj> [Consulté le 15 juin 2019]

[3] EDELBLUTTE Simon, 2009. La reconversion des anciennes villes-usines ou la question de la survie urbaine. [En ligne]. Disponible à l'adresse : https://www.canal-u.tv/video/les_amphis_de_france_5/la_reconversion_des_anciennes_villes_usines_ou_la_question_de_la_survie_urbaine.6023 [Consulté le 13 août 2019]

[4] AGENCE LATZ, [sans date]. Parc paysager de Duisburg nord. [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.latzundpartner.de/fr/projekte/postindustrielle-landschaften/landschaftspark-duisburg-nord-de/> [Consulté le 17 août 2019]

[5] AGENCE LATZ, [sans date]. Duisburg nord – Parc des Hauts Fourneaux. [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.latzundpartner.de/fr/projekte/postindustrielle-landschaften/duisburg-nord-hochofenpark/> [Consulté le 17 août 2019]

[6] AGENCE LATZ, [sans date]. Duisburg nord – Parc des Eaux. [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.latzundpartner.de/fr/projekte/postindustrielle-landschaften/duisburg-nord-wasserpark/> [Consulté le 17 août 2019]

[7] AGENCE LATZ, [sans date]. Duisburg nord – Parc des Crasses. [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.latzundpartner.de/fr/projekte/postindustrielle-landschaften/duisburg-nord-sinterpark/> [Consulté le 17 août 2019]

[8] ITINERAIRE D'ARCHITECTURE, [sans date]. Parc du Haut Fourneau U4. [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.itinerairedarchitecture.fr/ficheop.php?id=448> [Consulté le 13 août 2019]

[9] ADAGP CLAUDE LEVEQUE, [2007]. Tous les Soleils. [En ligne]. Disponible à l'adresse : <http://claudeleveque.com/fr/article/2006-2006/2007-tous-les-soleils>

[10] LA VOIX DU NORD, [10/2019]. Parc Henri Matisse. [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.lavoixdunord.fr/461315/article/2018-10-02/frappe-d-un-coup-de-bouteille-pour-son-telephone-portable-au-parc-matisse>

Barcelone – Place Gloriès / Palette végétale NODE LUDIC

MELANGE – JARDI D'ACOLLIDA



50 % CHOISY ternata White Dazzler' H= 1,50-2 m / 04 à 05 puis 08 à 09/ 1 u/m²
feuillage persistant



25% PHYLLIREA angustifolia H=3 m /05 à 06/ 1 u/m² - feuillage persistant



25% OSMANTHUS fragrans H=1,50-2,50 m/05 puis 08/1u/m²- feuillage persistant



30% AGASTACHE foeniculum H= 1 m/07 à 08/3 u/m²



70 %GERANIUM 'Brookside' H=0,60 m/06 à 10/6u/m²



Barcelone – Place Gloriès / Palette végétale NODE JARDI EXOTIC

MELANGE – JARDI EXOTIC



MUSA basjoo H=3-4 m/soleil-mi-ombre – Chine



TETRAPANAX papyrifera 'Rex' H= 2-3 m – 6 m/09 à 11/soleil-mi-ombre/feuillage persistant – Asie S/Est



FATSIA japonica H= 3 m /07 à 08/soleil-mi-ombre/feuillage persistant – Corée, Japon



ARALIA elata H= 7 m /09 à 10/mi-ombre / Sibérie, Mandchourie, Corée, Japon



Barcelone – Place Gloriès / Palette végétale NODE JARDI EXOTIC

MELANGE – JARDI EXOTIC



ALOCASIA macrorrhiza H= 2 m à 4,50 m /mi-ombre - ombre / Malaisie, Sri Lanka, Inde



COLOCASIA esculenta H= 0,80 m/soleil – mi-ombre – Asie



ALPINIA zerumbet H=2,50 m/9 à 11/soleil – mi-ombre/feuillage persistant – Asie S/Est



CAULEYA spicata 'Robusta' H=0,75–1 m/08 à 10/mi-ombre-Nord Inde



HEDYCHIUM coronarium H=1,50 m /08 à 09/soleil-mi-ombre/ Inde, Asie S/E



HEDYCHIUM spicatum H= 1 m/08 à 09/soleil-mi-ombre/ Asie

Barcelona – Place Gloriès / Palette végétale NODE JARDI D'IMMERSIO

MELANGE – JARDI D'IMMERSIO – FOUGERES ARBORESCENTES



DICKSONIA antarctica H= 2-3 m / mi-ombre-ombre / feuillage persistant - Australie



CYATHEA australis H= 6 m / mi-ombre-ombre / feuillage semi-persistant - Australie

Barcelona – Place Gloriès / Palette végétale NODE JARDI D'IMMERSIO

MELANGE – JARDI D'IMMERSIO - FOUGERES



BLECHNUM spicant H=0,60 m / 3 u/m² /mi-ombre-ombre/ feuillage persistant - Europe, Asie du Nord, Amérique du Nord



POLYSTICHUM aculeatum H=0,60 m /3 u/m² /mi-ombre-ombre/ feuillage persistant
Europe



WOODWARDIA fimbriata H=1,60 m /1 u/m² – feuillage persistant
Amérique du Nord

Barcelona – Place Gloriès / Palette végétale NODE JARDI D'IMMERSIO

MELANGE – JARDI D'IMMERSIO – GRAMINEES ET PLANTES VIVACES



DRYOPTERIS erythrosora H= 0,80 m / 3 u/m² /mi-ombre-ombre/ feuillage persistant – Asie orientale



CAREX grayi H=0,50 m / 6 u/m²/soleil-mi-ombre/ feuillage persistant
Amérique du Nord



THALICTRUM delavayi 'Album' H= 1,20 m/ 06 à 08/6 u/m²/ soleil-mi-ombre
Chine Nord

Barcelona – Place Gloriès / Palette végétale NODE JARDI D'IMMERSIO

MELANGE – JARDI D'IMMERSIO – GRAMINEES ET PLANTES VIVACES



CAREX flacca H=0,40 m / 6 u/m²/soleil-mi-ombre/ feuillage persistant - Eurasie



PERSICARIA amplexicaulis 'Alba' H=0,80 m/ 6 u/m²/ soleil-mi-ombre - Himalaya





Diplôme : Ingénieur
Spécialité : Paysage
Spécialisation / option : Projet de Paysage : Sites et Territoires
Enseignant référent : Fabienne JOLIET

Auteur(s) : Constance FRECHE

Date de naissance* : 13/09/1995

Nb pages : 31

Annexe(s) : 1

Année de soutenance : 2019

Organisme d'accueil : Agence TER

Adresse : 18-20 rue du Faubourg du Temple
75011 Paris

Maître de stage : Florence GUENNEC

Titre français : De l'Esthétisme environnemental au Paysage environnemental : évolution du paradigme et enjeux contemporains pour le paysagiste

Titre anglais : From Environmental Aesthetism to Environmental Landscape : shift and issues for landscape designer

Résumé : Face aux changements climatiques et sociétaux contemporains, le rôle du paysagiste évolue. En parallèle de cette évolution, c'est un nouvel état de pensée qui émerge et influence le travail des aménageurs au XXI^e siècle. Au travers du mouvement d'Esthétisme environnemental, ce sont les Sciences et les Arts qui se rencontrent et viennent mettre en avant le rôle primordial de l'utilisateur au sein des mutations des territoires.

En termes de mutation, le mémoire vient illustrer le changement de paradigme via l'étude d'une typologie de site en transition : les espaces post-industriels. Du travail du paysagiste plasticien Bernard Lassus au travail du trio de l'Agence TER en passant par la référence à Peter Latz, le mémoire retrace le parcours d'espaces en crise et met en avant les processus de conception et les outils employés au sein de projets phares en France et en Allemagne.

Enfin, le mémoire aborde les problématiques actuelles liées aux espaces urbains. En effet, à la suite des espaces industriels, ce sont nos espaces urbains du quotidien qui font face à des mutations environnementales et sociales. A nouveau, par l'étude de concepts paysagers contemporains et le travail de l'Agence TER à Barcelone, le mémoire vient mettre en avant les outils envisageables pour accompagner les mutations de nos espaces urbains, avec en toile de fond le nouveau paradigme d'Esthétisme environnementale.

Abstract: In the face of current climatic and social changes, the part of the landscape architect is evolving. Simultaneously to this, a new way of thinking is growing and influences the work of the 21st century planners. Through the movement of Environmental Aesthetism, Sciences and Arts meet and highlight the fundamental part of users and inhabitants in the mutations of the territory.

Regarding mutations, this dissertation illustrates the shift in the paradigm thanks to the example of some post-industrial sites that prove that this mutation is happening simultaneously to the rise of the Environmental Aesthetism Movement. From Bernard Lassus's works to Agence TER's projects and Peter Latz's parks, the dissertation highlights the evolution of a few post-industrial sites and shows the conception process of a few projects in France and Germany.

Finally, the dissertation addresses the contemporary problematic of the mutations of urban spaces. Indeed, our daily spaces are bound to evolve regarding environmental and social shifts. The examples of contemporary landscape concepts and a project from Agence TER located in Barcelona underline what tools could be used to accompany the mutation of our urban spaces during which the Environmental Aesthetism remains the common theme.

Mots-clés : Esthétisme environnemental, Paysage environnemental, post-industriel, espaces urbains, mutations, Agence TER

Key Words: Environmental Aesthetism, Environmental landscape, post-industrial, urban spaces, mutation, Agence TER